

Rapport de la

HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EUROPE

Organisée en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe
Munich, République fédérale d'Allemagne, 18-23 septembre 1972



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Les rapports suivants des réunions précédentes ont été publiés:

1. Réunion régionale préparatoire, Rome, 10-15 octobre 1949
2. Conférence pour l'Europe, Rome, 10-15 octobre 1960
3. Troisième conférence régionale pour l'Europe, Rome, 8-13 octobre 1962
4. Quatrième conférence régionale pour l'Europe, Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
5. Cinquième conférence régionale pour l'Europe, Séville, Espagne, 5-11 octobre 1966
6. Sixième conférence régionale pour l'Europe, St. Julian's, Malte, 28-31 octobre 1968
7. Septième conférence régionale pour l'Europe, Budapest, Hongrie, 21-25 septembre 1970

RAPPORT
de la
HUITIEME CONFERENCE
REGIONALE POUR L'EUROPE

(en coopération avec la Commission économique des
Nations Unies pour l'Europe)

tenue à

Munich, République fédérale d'Allemagne

18 - 23 septembre 1972

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Rome, 1972

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
ORGANISATION DE LA CONFERENCE	2
CEREMONIE D'OUVERTURE	3
ELECTION DU BUREAU	3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
CLOTURE DE LA CONFERENCE	3
RESUME DES DEBATS	5
POLITIQUES AGRICOLES EN EUROPE ET DANS LES PAYS DEVELOPPES D'AUTRES CONTINENTS	5
a) Etude des politiques des pays développés en matière d'ajustement agricole	5
b) Rapport entre la production de lait et la production de viande de boeuf en Europe	10
c) Etude des marchés possibles pour certains fruits et légumes en Europe	12
ACTIVITES EN COURS ET FUTURES DE LA FAO ET DU PAM	13
a) Plan à moyen terme 1972-77	13
b) Activités en cours et futures en Europe	15
c) Rôle et attributions des bureaux régionaux et des bureaux dans les pays, envisagés par rapport à ceux du Siège	18
d) Activités du Programme alimentaire mondial en Europe	20
AVENIR DES ORGANES STATUTAIRES DE LA FAO EN EUROPE	20
AUTRES QUESTIONS	22
Lieu de la prochaine Conférence régionale	22
ANNEXES	
I LISTE DES PARTICIPANTS	
II ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCEE PAR SON EXCELLENCE, MONSIEUR J. ERTL, MINISTRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES FORETS	
III DECLARATION PRONONCEE PAR M. A.H. BOERMA, DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO	
IV DECLARATION PRONONCEE PAR M. JANEZ STANOVNIC, SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE	
V LISTE DES PARTICIPANTS - ROME, 15 NOMBRE 1972	
VI DECLARATION PRONONCEE PAR LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DE LA GESTION DES PROJETS, PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	

INTRODUCTION

ORGANISATION DE LA CONFERENCE

1. La huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe s'est tenue à Munich (République fédérale d'Allemagne), dans le Palais du Parlement de Bavière (Maximilianeum), du 18 au 23 septembre 1972, à l'invitation du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

2. Ont participé à la Conférence les délégations de tous les Etats Membres de la région européenne (28), comme suit:

Allemagne, Rép. fédérale d'	Hongrie	Pologne
Autriche	Irlande	Portugal
Belgique	Islande	Roumanie
Bulgarie	Israël	Royaume-Uni
Chypre	Italie	Suède
Danemark	Luxembourg	Suisse
Espagne	Malte	Tchécoslovaquie
Finlande	Norvège	Turquie
France	Pays-Bas	Yugoslavie
Grèce		

3. En outre, les Etats Membres suivants, appartenant à d'autres régions, ont envoyé des observateurs:

Canada	Japon
Colombie	Nouvelle-Zélande
Etats-Unis d'Amérique	

4. L'observateur permanent du Saint-Siège était aussi présent à la Conférence.

5. L'Etat non membre suivant était représenté par des observateurs:

U.R.S.S.

6. Etaient également présents des représentants des organisations et institutions ci-après du système des Nations Unies:

Organisation des Nations Unies
Commission économique pour l'Europe
Programme alimentaire mondial
Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement
Agence internationale de l'énergie atomique

7. Des représentants et observateurs des organisations internationales gouvernementales suivantes assistaient à la Conférence:

Communauté économique européenne
Conseil de l'Europe
Conseil pour l'assistance économique mutuelle
Organisation de coopération et de développement économiques

8. Les organisations non gouvernementales ci-après ont envoyé des observateurs à la Conférence:

Confédération européenne de l'agriculture
Fédération internationale de laiterie
Fédération internationale des producteurs agricoles
International Raiffeisen Union
Fédération mondiale pour la protection des animaux

9. La Liste des Participants figure à l'annexe I.

CEREMONIE D'OUVERTURE

10. M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO, a déclaré ouverte la huitième Conférence régionale pour l'Europe et a donné la parole à M. Goppel, Ministre-Président de l'Etat libre de Bavière.

11. Au nom de son Gouvernement, le Ministre-Président a souhaité chaleureusement la bienvenue aux participants; il a fait observer que la FAO, dans ses efforts pour vaincre la faim et améliorer le sort des populations rurales, pour accroître la production d'aliments et en améliorer la distribution, a démontré ce que pouvaient accomplir la coopération pacifique et la solidarité humaine. Le Ministre-Président a déclaré qu'à son sens les pays développés ont contribué à réduire l'écart énorme qui les sépare des pays en voie de développement, notamment en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture. Il a ensuite rappelé à la Conférence que les déséquilibres constatés entre la production excédentaire, d'une part, et l'insuffisance des disponibilités d'autre part, et dont souffrent certaines parties du monde, se retrouvent dans les rapports entre agriculture et industrie. Le problème précis de l'adaptation de l'agriculture à l'ensemble de l'économie dans les pays industrialisés forme le thème central de la Conférence; dans tous les pays économiquement avancés, la position économique et sociale de l'agriculture dans une société industrialisée fait problème. Le Ministre-Président a souligné que, dans les régions densément peuplées et hautement industrialisées d'Europe, l'agriculture a pour tâche non seulement d'assurer la production alimentaire mais aussi de protéger l'environnement et de réserver des terres aux fins des loisirs.

12. Le Directeur général a ensuite donné la parole à M. J. Ertl, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts du Gouvernement fédéral, qui a prononcé une allocution d'ouverture dont le texte intégral figure à l'annexe II.

13. Au nom de la FAO et des participants, le Directeur général a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, qui a aimablement invité la FAO à tenir sa huitième Conférence régionale à Munich. Il a remercié M. Ertl pour les installations et services de tout premier ordre que le Gouvernement fédéral a mis à la disposition de la Conférence et pour tous les efforts qu'il a déployés afin d'assurer à celle-ci un maximum d'efficacité et une atmosphère agréable. Il a ensuite exprimé sa reconnaissance particulière à M. Goppel, Ministre-Président de l'Etat de Bavière, qui a bien voulu participer à la cérémonie d'ouverture de la Conférence. Le Directeur général s'est félicité du choix de Munich comme lieu de la Conférence; en effet, cette ville et la Bavière tout entière jouissent d'une réputation qui déborde largement les frontières de la République fédérale d'Allemagne, non seulement en raison de leurs beautés naturelles et du caractère hospitalier de leur population, mais encore à cause des résultats remarquables obtenus par leur agriculture.

14. Passant au programme de travail de la Conférence, le Directeur général a déclaré qu'à ses yeux les questions à débattre étaient aussi actuelles qu'importantes. L'Europe a un rôle de premier plan à jouer dans l'agriculture mondiale, et nul n'ignore l'influence que les fluctuations des marchés agricoles d'Europe exercent sur le développement de l'agriculture du Tiers Monde. L'une des tâches principales de la présente Conférence sera d'analyser cette corrélation et d'arriver à définir avec précision des buts pour l'avenir.

15. Enfin, relevant que les délégations envoyées par tous les Etats Membres de la région sont d'un niveau très élevé, le Directeur général voit dans ce fait la preuve que la FAO a bien choisi les questions à inscrire à l'ordre du jour. Cela prouve également que la FAO joue un rôle important, non seulement à l'égard des pays développés, mais aussi en Europe.

16. A l'occasion de la disparition tragique de l'attaché agricole d'Israël, le délégué du Royaume-Uni a exprimé les condoléances de son gouvernement au gouvernement israélien et a invité la Conférence à observer une minute de silence à la mémoire de l'attaché agricole. Le délégué d'Israël a remercié le délégué du Royaume-Uni et la Conférence de ce témoignage de solidarité internationale.

ELECTION DU BUREAU

17. Sur proposition de la délégation de la Hongrie, la Conférence unanime a élu Président M. J. Ertl, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts de la République fédérale d'Allemagne. Sur proposition de la délégation de la Belgique, la Conférence a élu à l'unanimité ses trois Vice-Présidents, comme suit:

Premier Vice-Président: M. J. Okuniewski, Ministre de l'agriculture de Pologne
Deuxième Vice-Président: M. T. Allende Garcia-Baxter, Ministre de l'agriculture d'Espagne
Troisième Vice-Président: M. I. Eckersten, Sous-Secrétaire d'Etat à l'agriculture de Suède

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18. La Conférence adopte l'ordre du jour ci-après:

1. Politiques agricoles en Europe et dans les pays développés d'autres continents:
 - a) Etude des politiques des pays développés en matière d'ajustement agricole
 - b) Etude des possibilités de réaliser un meilleur équilibre entre la production de viande bovine et la production laitière en Europe
 - c) Etude des marchés possibles pour certains fruits et légumes en Europe
2. Activités en cours et futures de la FAO et du PAM:
 - a) Plan à moyen terme
 - b) Activités en cours et futures en Europe
 - c) Rôle et attributions des bureaux régionaux et des bureaux dans les pays envisagés par rapport à ceux du Siège
 - d) Activités du PAM en Europe
3. Avenir des organes statutaires de la FAO en Europe
4. Autres questions
5. Adoption du rapport
6. Clôture de la Conférence

CLOTURE DE LA CONFERENCE

19. A sa séance de clôture, la Conférence a adopté les 50 premiers paragraphes du Rapport. S'agissant des autres paragraphes (51 - 149), il a été convenu que les gouvernements enverraient leurs observations par écrit au Secrétariat, avant le 15 octobre 1972. Ces observations seraient soumises à une réunion de représentants gouvernementaux, à convoquer pour le 15 novembre au Siège de la FAO à Rome, aux fins d'approbation du reste du rapport.

20. Le Président de la Conférence, M. J. Ertl, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts de la République fédérale d'Allemagne, a exprimé sa gratitude aux délégués et observateurs pour leur contribution aux travaux de la Conférence à laquelle ont participé tous les Etats Membres européens de la FAO, de nombreux pays non européens et un certain nombre d'organisations internationales. Il a déclaré qu'à son sens la Conférence a permis de mieux comprendre les problèmes qui se posent actuellement à l'agriculture européenne. Le Président a fait un certain nombre de suggestions qui, à son avis, pourraient contribuer à améliorer l'organisation des futures conférences régionales.

21. Il a déclaré, par exemple, que lorsque des problèmes hautement complexes, de caractère politique, économique et technique, doivent être débattus, il serait peut-être souhaitable que les ministres de l'agriculture ne participent qu'aux débats concernant les questions de politique, les problèmes techniques et économiques étant confiés aux autres membres des délégations, qui en débattraient avant ou après les débats de politique, ou dans un Comité plénier qui pourrait avoir lieu simultanément.

22. M. Ertl a ajouté qu'à son avis les ordres du jour des conférences régionales devraient être plus sélectifs à l'avenir. Il estime à ce propos que l'important problème de l'ajustement des politiques agricoles devrait être à nouveau débattu par la Conférence régionale, après avoir été analysé à la prochaine Conférence de la FAO. En ce qui concerne le rapport de la Conférence régionale, le Président suggère que le Secrétariat envisage d'élaborer, à l'avenir, un document plus court et plus concis.

23. Au nom du Directeur général, M. G.E. Bildesheim, Représentant régional pour l'Europe, a remercié le Président et les trois vice-présidents pour la manière dont ils ont conduit les débats. Il a une fois de plus remercié le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne pour l'organisation parfaite de la Conférence, et la ville de Munich ainsi que le parlement bavarois pour leur hospitalité. En outre, il a exprimé sa gratitude aux gouvernements et aux organisations internationales pour leur participation active et constructive aux débats.

24. Enfin, le Président a prononcé la clôture de la huitième Conférence régionale pour l'Europe et a exprimé l'espoir que les excursions permettent aux délégués de voir des aspects intéressants de l'agriculture allemande.

25. Convoqués par le Directeur général le 15 novembre 1972, les représentants des Gouvernements membres (voir Annexe VI) ont élu M. E. Lühe, représentant du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, président pour la reprise de la huitième Conférence régionale pour l'Europe. Au cours de cette session, le reste du rapport final a été adopté.

RESUME DES DEBATS

26. Dans son exposé introductif, le Directeur général a fait état des problèmes essentiels qui intéressent l'agriculture dans la région. Le texte intégral de cet exposé figure à l'annexe III.

27. Dans l'allocution qu'il a prononcée devant la Conférence, M. J. Stanovnic, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, a mis en évidence les résultats obtenus grâce à la coopération étroite qui s'est instaurée entre la FAO et la CEE, et il a espéré que cette coopération conserverait le même caractère constructif. Le texte de la déclaration du Secrétaire exécutif figure à l'annexe IV.

POLITIQUES AGRICOLES EN EUROPE ET DANS LES PAYS DEVELOPPES D'AUTRES CONTINENTS

a) Etude des politiques des pays développés en matière d'ajustement agricole

28. La Conférence note avec satisfaction que l'étude présentée dans le document ERC 72/3: "L'ajustement agricole dans les pays développés", a été entreprise essentiellement pour donner suite à un vœu de la quinzième session de la Conférence de la FAO, qui avait recommandé au Directeur général de faire évoluer le Plan indicatif mondial de manière qu'il devienne une étude prospective du développement agricole mondial en vue, notamment, "... d'y inclure tous les Etats Membres afin qu'il ait une portée effectivement mondiale...". Elle note en outre que l'étude a été préparée en collaboration avec la commission économique des Nations Unies pour l'Europe, dont le Comité des problèmes agricoles avait chargé son Secrétariat (la Division mixte FAO/CEE de l'agriculture) d'étudier les répercussions de l'évolution technique et structurale enregistrée récemment dans l'agriculture, et notamment les problèmes qui en résultent. En outre, l'étude devait fournir un élément important de la documentation en vue du débat de la Conférence de la FAO sur l'ajustement agricole international, question qui doit former l'un des thèmes principaux de la dix-septième session en 1973.

29. La Conférence a unanimement salué l'étude comme un effort remarquable pour aborder la question complexe de l'ajustement agricole; elle y voit un important document de la FAO auquel se reporter chaque fois que l'on examinera les problèmes agricoles et les incidences internationales des politiques agricoles suivies par les pays développés. Toutes les délégations se sont déclarées d'accord avec l'optique fondamentale de l'étude, qui établit une distinction entre l'ajustement à trois niveaux - sectoriel, national et international. Cette façon de poser le problème a fourni un large cadre pour les débats qui ont suivi.

30. Certaines délégations ont déploré que l'étude ne traite pas des pays de la région méditerranéenne, et qu'il ne soit en conséquence pas possible de discuter des problèmes de cette partie du monde.

31. En grande majorité, les délégations ont fait état de l'évolution enregistrée ces temps derniers dans leurs pays respectifs en matière d'ajustement sectoriel. On a signalé que les politiques structurales gagnaient du terrain partout, et il est apparu que, malgré des différences de méthodes, les gouvernements poursuivent des objectifs fondamentalement semblables.

32. Dans la majorité des pays de l'Europe occidentale, les mesures d'ajustement sectoriel sont en grande partie concentrées sur l'amélioration de la structure des exploitations, sur de nouvelles réductions de l'emploi agricole global et sur l'amélioration qualitative de la main-d'oeuvre restante. Les méthodes appliquées se diversifient, et l'on se préoccupe davantage des problèmes humains et des conditions locales. Dans une longue liste de mesures adoptées par membre de pays, on a souvent cité les plans de retraite anticipée, les indemnités accordées aux exploitants disposés à quitter l'agriculture, l'encouragement donné à l'amalgame des exploitations, l'aide financière aux jeunes agriculteurs lors du démarrage, la propagation rapide des moyens de formation, l'amélioration de l'infrastructure économique et sociale, etc. Plusieurs délégations ont souligné le rôle de programmes de développement

intégré qui soient bien adaptés aux conditions de régions rurales données. Cette méthode relativement nouvelle, a-t-on déclaré, se révèle particulièrement utile pour s'attaquer aux problèmes de l'agriculture dans les régions peu développées et défavorisées, pour promouvoir le tourisme et pour préserver l'environnement.

33. En Europe orientale, où prédominent en général les très grandes exploitations coopératives ou d'Etat, on signale partout des efforts pour pousser la spécialisation et encourager l'intégration horizontale et verticale. On a signalé comme particulièrement prometteurs les complexes agro-commerciaux intégrant des chaînes entières de production, notamment dans le secteur de l'élevage. Toutes les délégations ont signalé que, depuis quelque temps, on s'intéresse particulièrement à l'amélioration de la planification et de la gestion au niveau de l'exploitation, ainsi qu'à la promotion de méthodes modernes de commercialisation. Toutefois, certaines délégations ont fait observer que l'étude ne traitait pas, comme il aurait convenu, de l'évolution agricole dans les pays de l'Europe orientale et qu'il fallait donc y inclure des données supplémentaires. La délégation de la Roumanie a demandé que, dans l'étude sur l'ajustement agricole comme dans les autres études et documents que les secrétariats des deux organisations pourront préparer à l'avenir, la République socialiste de Roumanie soit signalée comme étant un pays en voie de développement.

34. Toutes les délégations espèrent fermement que les efforts accrus déployés par les gouvernements accéléreront le processus de l'ajustement au niveau de l'exploitation, mais il a été généralement reconnu que la réalisation d'un équilibre satisfaisant entre l'offre et la demande de nombreux produits continue à susciter des difficultés dans beaucoup de pays. Comme l'ont signalé les représentants de plusieurs pays fortement industrialisés, l'amélioration structurale des exploitations, même jointe à de nouveaux progrès techniques et à de nouvelles mesures de rationalisation, ne suffira pas à assurer un meilleur équilibre du marché. La capacité de production augmentera encore plus vite alors qu'on ne peut pas faire grand-chose pour influencer sur la demande intérieure. En conséquence, il a été convenu que les mesures d'ajustement au niveau de l'exploitation doivent être complétées par des mesures politiques visant à assurer un meilleur ajustement de l'agriculture au niveau du marché national.

35. Sur ce point également, nombre de délégations ont fait état des mesures appliquées dans leurs pays respectifs, mais il est apparu nettement que les résultats obtenus jusqu'ici ne sont pas pleinement satisfaisants et que les orientations futures de l'action sont encore à l'examen. Diverses délégations ont exprimé l'espoir que la fourniture aux groupes de producteurs de meilleurs renseignements concernant la situation et les perspectives du marché permettrait aux agriculteurs d'orienter leurs décisions de production en fonction du marché. De même, il est à prévoir que la propagation graduelle de la production sous contrat pour le compte de grandes entreprises commerciales et d'industries alimentaires devrait exercer une fonction autorégulatrice. Il semble ressortir du débat que très peu de pays considèrent le contingentement de la production comme un instrument acceptable pour aménager l'offre. En revanche, de nombreux orateurs se sont prononcés en faveur de l'octroi aux producteurs de stimulants financiers afin de réduire la production ou les inputs dans les secteurs de production critiques. Plusieurs délégations ont également signalé avec intérêt l'étude de l'OCDE sur l'aménagement de l'offre.

36. On a exprimé l'avis que les politiques de prix ne sauraient suffire à assurer l'équilibre du marché tout en résolvant le problème du revenu des agriculteurs. La solution de ce dernier problème exigerait qu'elles soient complétées par des politiques structurales. Certains délégués ont estimé que, dans la situation présente, il est impossible de renoncer aux actuelles politiques de prix. D'autres, en revanche, ont manifesté leur préférence pour des politiques de soutien des prix plus souples et plus sélectives, qui tiendraient compte de la situation du marché des divers produits. Plusieurs délégations ont souscrit à la thèse avancée dans l'étude et selon laquelle il faut établir une distinction entre politiques des revenus et politiques de prix, mais d'autres n'ont pas été en mesure de l'accepter comme règle générale. Un accord assez large s'est fait sur l'idée que les politiques de prix devraient de plus en plus être utilisées pour orienter la production, mais non pas pour soutenir les exploitations à faible revenu, pour lesquelles d'autres mesures seraient nécessaires. Plusieurs délégations ont signalé les difficultés techniques et financières que comporte l'octroi direct de compléments de revenus. On a également déclaré qu'il ne serait pas facile de limiter l'application de cette méthode au seul secteur agricole.

37. Les délégués des pays de l'Europe orientale ont expliqué que, chez eux, la situation de l'offre et de la demande était en général différente de celle qui règne dans les économies de marché développées. Pour le moment, il n'y a pas de problème de capacité excédentaire en agriculture. Toutefois, l'augmentation du revenu par habitant entraîne des déplacements de la demande, qui se porte de plus en plus vers les produits à forte teneur en protéines. Afin d'éviter des déséquilibres, a-t-on déclaré, il faudra à l'avenir adapter la production en fonction de l'évolution des structures de la demande.

38. La Conférence a reconnu la nécessité de traiter l'ajustement agricole dans un cadre international. Cette nécessité tient à l'influence que les situations et les perspectives des marchés mondiaux exercent sur les politiques nationales et les stimulants à la production, notamment les prix. La Conférence a noté que les problèmes qui se posent au niveau international et à celui de l'exploitation sont inextricablement liés entre eux au niveau de la politique agricole nationale. Le débat sur la dimension internationale à donner à l'ajustement agricole a porté principalement sur trois aspects: protectionisme agricole; problèmes des pays en développement dans la production et le commerce agricoles mondiaux; enfin, prix et organisation du commerce.

39. Diverses délégations ont fait ressortir que des niveaux de protection agricole élevés et, dans certains cas, croissants tendaient à provoquer des distorsions dans les échanges mondiaux et dans le processus d'ajustement. La rigueur du protectionnisme est dans une large mesure déterminée par l'écart entre prix mondiaux et prix intérieurs, et aussi par le degré de transformation du produit. Plusieurs délégations ont émis l'idée que la FAO devrait, en étudiant le protectionnisme agricole, faire une place dans les travaux réguliers du Secrétariat, aux niveaux des coûts de production. Certains délégués ont exprimé leurs préoccupations devant les répercussions possibles de l'élargissement de la Communauté économique européenne; selon eux, il faut poursuivre les efforts pour aborder de façon multilatérale le problème de la réduction du protectionnisme. Le représentant de la Commission de la CEE, répondant aux critiques adressées à la politique agricole commune, a rappelé que cette politique s'accompagnait en fait d'un accroissement des importations agricoles de la Communauté, et particulièrement de celles en provenance de pays en développement. Tout en reconnaissant ce fait, certaines délégations ont estimé que ces importations se font à des conditions défavorables pour les pays exportateurs. Certains de ces pays ont besoin d'accroître leurs exportations agricoles pour pouvoir importer les produits industriels nécessaires à leur développement économique.

40. La Conférence note que l'étude du Secrétariat a fait ressortir le fléchissement de la part des pays en développement dans les exportations agricoles mondiales, et, d'une manière générale, on est convenu que cette tendance était fort inquiétante, ces pays ayant grand besoin de devises pour aider leur développement économique. Toutefois, les causes du phénomène ne sont pas très claires et doivent faire l'objet d'analyse plus poussée. Ainsi, un délégué a signalé que les produits entrant en concurrence avec ceux des pays développés avaient progressé plus que les autres. Diverses délégations ont souligné que les pays en développement doivent faire le maximum pour améliorer la position concurrentielle de leurs exportations. Les importateurs doivent être assurés d'un approvisionnement régulier et d'une qualité soutenue. Un délégué a mis en doute l'hypothèse de l'étude du Secrétariat selon laquelle une libéralisation des échanges ne bénéficierait pas nécessairement aux pays en développement, mais l'avis plus général semble être qu'une certaine assistance - qui pourrait prendre la forme de préférences spéciales - serait nécessaire pour que les pays en développement puissent bénéficier de l'ajustement agricole opéré dans les pays développés. Plusieurs délégués ont souligné l'opportunité, pour les pays en développement, d'intensifier leurs échanges entre eux, et l'on a suggéré que la FAO étudie les moyens d'encourager cette croissance.

41. Les délégués de l'Europe orientale n'ont pas souscrit à l'avis exprimé dans l'étude du Secrétariat et selon lequel leurs importations des produits tropicaux qui sont à l'abri de la concurrence étaient en un sens inférieures à ce qu'elles pourraient être, et ils ont cité un certain nombre d'exemples de taux de croissance élevés et de plans visant des augmentations futures. Il est impossible de considérer ce flux d'importations isolément, et, si les

pays d'Europe orientale disposaient d'un meilleur accès aux marchés mondiaux, l'accroissement de leurs recettes d'exportations leur permettrait de développer plus rapidement des importations telles que celles de produits tropicaux. Les pays à économie de marché ont enregistré avec satisfaction l'intention manifestée par les pays à planification centrale d'augmenter leurs importations de ces produits.

42. Divers délégués ont appelé l'attention sur la persistance de la sous-alimentation dans les pays en voie de développement. A leur avis, il en résulte que l'expansion et la diversification de la production dans ces pays devraient être orientées vers le relèvement de la consommation intérieure plutôt que vers les exportations.

43. Des opinions divergentes ont été exprimées quant au meilleur cadre futur pour les échanges commerciaux. D'une manière générale, on a accepté comme objectif la nécessité d'assurer un équilibre raisonnable de l'offre et de la demande dans les échanges internationaux. Une méthode consisterait à organiser les marchés, notamment par des accords de produits qui pourraient assurer la stabilité des prix, tandis qu'une autre méthode consisterait à s'efforcer de libéraliser les échanges par la réduction de obstacles tarifaires et non tarifaires. On a noté que ces questions seraient étudiées par d'autres réunions internationales qui doivent se tenir prochainement.

44. La Conférence accepte, en tant que résumé de ses conclusions, les points ci-après:

- i) L'intégration harmonieuse du secteur agricole à l'évolution actuelle et prospective de l'économie dans son ensemble en matière économique, sociale et technologique, constitue un objectif national approprié des politiques d'ajustement dans les pays de la région européenne qui ont atteint un certain niveau de développement. Cela rendra également plus facile à la population agricole d'atteindre des niveaux de revenu plus comparables à ceux des autres secteurs.
- ii) A cette fin, il conviendrait, dans certains pays développés comme dans les pays en développement, de continuer à mettre l'accent, dans les politiques agricoles, sur la rationalisation et la modernisation des structures agricoles ainsi que de l'infrastructure du développement rural.
- iii) Dans le cadre des politiques visant à rationaliser les structures agricoles, il conviendrait de traiter essentiellement comme un problème social le problème du revenu des agriculteurs se trouvant sur des exploitations non viables en phase de transition.
- iv) Les politiques de prix agricoles devraient être conçues avant tout pour orienter la production en tenant compte des possibilités des marchés, et non pour soutenir les exploitations à faible revenu.
- v) Dans certains pays et régions, il faut tenir compte de la coexistence d'une agriculture à temps complet et d'une agriculture à temps partiel; il convient d'accorder dans ces zones une attention particulière à l'importance du rôle de cette dernière.
- vi) Dans certaines régions de quelques pays, le maintien d'un certain nombre d'entreprises agricoles peut constituer un objectif de la politique économique et sociale dans l'intérêt de la conservation d'une base de peuplement, du maintien de l'équilibre de la nature et de la préservation du paysage, ainsi que des zones de récréation et de tourisme.
- vii) Les politiques agricoles et commerciales des pays développés membres de la région Europe ainsi que des pays développés en général, devraient s'attacher particulièrement à élargir les possibilités d'exportations agricoles, particulièrement pour les pays en développement de toutes les régions. A cet égard, plusieurs délégués ont invité le Directeur général à examiner s'il serait possible d'entreprendre, dans le cadre du travail ordinaire de l'Organisation, des études sur la promotion des échanges agricoles du groupe des 25 pays les moins développés, ainsi que sur l'expansion des échanges agricoles en général entre pays en voie de développement.

viii) Il est essentiel que les divers pays poursuivent ensemble et simultanément les ajustements agricoles au niveau de l'exploitation ainsi qu'aux niveaux national, régional et global.

ix) Il est nécessaire de poursuivre la coopération internationale en vue de constituer un cadre mondial dans lequel les gouvernements puissent s'efforcer de donner plus de cohérence à leurs politiques nationales et régionales en matière d'ajustement agricole, et qui tienne compte des objectifs et de la stratégie de la deuxième Décennie du développement.

45. La Conférence adopte la résolution suivante:

Résolution

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant qu'à sa quinzième session la Conférence de la FAO a recommandé au Directeur général, par sa résolution 1/69, de faire évoluer le Plan indicatif mondial de manière qu'il devienne une Etude prospective du développement agricole mondial et d'y inclure tous les Etats Membres afin qu'il ait une portée effectivement mondiale;

Considérant qu'à sa seizième session la Conférence de la FAO a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa dix-septième session, qui doit avoir lieu en 1973, la question des ajustements agricoles dans les pays tant développés qu'en développement qui sont Membres de l'Organisation;

Notant avec regret que, si le principal document de base présenté à la huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe traite des problèmes de l'ajustement agricole dans les pays développés situés en Europe et en dehors de cette région, il n'étudie pas les problèmes connexes des pays moins développés de la région d'Europe, et que, par conséquent, la Conférence régionale n'a pas été en mesure d'examiner ces problèmes;

Estime que la mise en oeuvre de la résolution 1/69 adoptée par la Conférence de la FAO à sa quinzième session présente de ce fait une lacune considérable;

Recommande au Directeur général de prendre les mesures voulues pour que soit préparée, sur les problèmes agricoles, commerciaux, économiques et sociaux des pays moins développés de la région Europe, et en particulier des pays méditerranéens de l'Europe méridionale, une étude analogue au document ERC 72/3 qui traite de l'ajustement agricole dans les pays développés à revenu élevé, afin qu'à sa dix-septième session la Conférence de la FAO soit en mesure d'examiner aussi les problèmes de ce groupe de pays.

46. La Conférence note que la prochaine phase importante des travaux de la FAO sur les problèmes de l'ajustement est la préparation d'une étude spéciale sur l'ajustement agricole international, à soumettre à l'examen de la Conférence de la FAO en 1973. Le document intitulé "L'ajustement agricole dans les pays développés" fournira des matériaux précieux pour cette étude, et le Directeur général tiendra en outre compte des débats et du rapport de la huitième Conférence régionale pour l'Europe.

47. Du reste, les avis de toutes les Conférences régionales de la FAO sur cette question seront communiqués au Comité des produits lors de sa session prochaine, au cours de laquelle il sera invité à présenter des observations sur les plans détaillés du Directeur général concernant l'étude de 1973.

48. La Conférence note que le Directeur général se propose d'offrir, dans une mesure limitée, une assistance aux Etats Membres d'Europe orientale et aux pays méditerranéens en voie de développement qui appartiennent à la région Europe, pour aider à faire en sorte que, dans la préparation de l'étude de 1973 sur l'ajustement international, il soit pleinement tenu compte de leur situation, de leurs problèmes et de leur expérience en matière d'ajustement agricole.

49. Plusieurs délégations ayant exprimé le vœu d'être mises au courant de l'expérience d'autres pays développés en ce qui concerne l'utilisation de diverses mesures d'ajustement, la Conférence note que certains organismes régionaux, l'OCDE par exemple, organisent des débats sur les problèmes de l'ajustement agricole. Ces débats pourraient permettre de nouveaux échanges d'expériences entre pays de la région. De plus, le Directeur général a invité l'OCDE et le CAEM à prêter leur concours aux travaux de la FAO dans le domaine de l'ajustement agricole.

50. La Conférence reconnaît que la question de l'inscription de certains aspects des problèmes de l'ajustement agricole à l'ordre du jour de sa prochaine session pourra être examinée en temps opportun lors de la Conférence de la FAO en 1973. On pourrait également examiner ultérieurement l'opportunité, pour la FAO, d'organiser une réunion technique pour étudier de manière plus approfondie divers moyens d'ajustement.

b) Rapport entre la production de lait et la production de viande de boeuf en Europe

51. La Conférence note avec satisfaction que l'étude figurant dans le document ERC: 72/4 a été établie conjointement par la Division de la production et de la santé animales, la Division des produits et du commerce international et la Division des services agricoles de la FAO, avec l'aide de cinq experts-conseils de niveau élevé, spécialistes des diverses disciplines pertinentes et venant d'Europe orientale comme d'Europe occidentale. Un résumé de certaines conclusions de l'étude a été présenté à la dix-huitième session de la Commission européenne d'agriculture, tenue à Rome au début de mai 1972.

52. La Conférence note en outre que, bien que des travaux analogues aient été entrepris par l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et le Groupe conjoint CEA/FIPA sur les problèmes économiques, la présente étude est la première qui porte sur toute l'Europe - à l'exception de l'U.R.S.S. et de certains petits pays du Bassin méditerranéen - et qui tient compte de tous les aspects techniques, économiques et commerciaux de ces problèmes ainsi que des rapports entre les diverses disciplines en jeu. Le délégué d'Israël a déploré que les données relatives à son pays ne figurent pas dans l'étude et a présenté un document spécial sur ce sujet.

53. Presque toutes les délégations ont pris part au débat et ont vu dans l'étude une source très précieuse de renseignements et d'orientations pour tous les pays européens qui s'intéressent à ce problème complexe. Elles ont remarqué que pour des raisons techniques, il n'a pas été possible d'y inclure des données statistiques les plus récentes sur la situation dans chacun des pays intéressés, et elles ont offert de fournir par écrit à la FAO les chiffres les plus récents qui pourraient être inclus dans l'étude avant sa publication ou insérés dans la version actuelle sous forme de rectificatif.

54. La Conférence accueille avec satisfaction les conclusions et suggestions de l'étude au sujet des améliorations techniques de la situation, notamment en ce qui concerne l'accroissement de la production de viande de boeuf. Quelques délégations ont déclaré que certaines des mesures proposées étaient déjà appliquées dans leur pays. D'autres ont cependant estimé que, dans les pays à petites exploitations, les possibilités d'accroître la production de viande bovine sont limitées en raison du caractère extensif de cette spéculation et de l'impossibilité d'assurer aux familles agricoles un revenu suffisant.

55. Etant donné les changements intervenus récemment dans les situations nationales, certaines délégations ont estimé qu'en raison de l'augmentation de la taille des troupeaux, de l'amélioration des techniques d'alimentation, etc., les perspectives de la production laitière en Europe pour la période allant jusqu'à 1980 pourraient fort bien aboutir à une situation excédentaire et non pas déficitaire.

56. Quant aux problèmes liés aux politiques commerciales, certaines délégations se sont demandé si l'étude aurait dû traiter de ces questions, d'autant qu'elles sont déjà examinées dans l'étude sur l'ajustement agricole. D'autres, en revanche, ont estimé que si l'on veut aboutir à des solutions adéquates, les questions de politique commerciale présentaient une importance capitale pour cette étude.

57. Diverses délégations ont signalé que, dans les pays à économie de marché, il serait peut-être plus avantageux de produire de la viande de veau plutôt que de la viande de boeuf en raison de la structure spécifique des prix. Plusieurs délégations ont souligné que les producteurs ne pourraient se lancer dans les gros investissements de capital qu'exige le développement efficace de la production de viande de boeuf s'ils ne disposaient pas de certaines garanties concernant les débouchés et les prix, d'autant plus qu'actuellement ces débouchés et ces prix sont sujets à des fluctuations considérables. Certaines délégations ont estimé que des dispositions concernant les marchés seraient avantageuses pour les consommateurs des pays déficitaires et en même temps pour les producteurs des pays excédentaires.

58. De nombreuses délégations ont attiré l'attention sur les possibilités de remplacer la viande de boeuf par des produits traditionnels et non traditionnels, principalement ceux à base de poisson, de soja, voire de pétrole, et elle demande que les études ultérieures accordent la place voulue à ces produits de remplacement.

59. Diverses délégations ont fait valoir que, dans les projets comportant la fourniture de produits laitiers à titre d'aide alimentaire, il faudrait obtenir à l'avance des assurances raisonnables que ces livraisons stimuleront le commerce et la production locale de ces produits dans le pays bénéficiaire, et non pas l'inverse.

60. Quelques délégations de pays méditerranéens ont exprimé leur satisfaction de l'aide que leurs gouvernements reçoivent par l'entremise de projets FAO/PNUD et de programmes financés par la BIRD pour le développement de leur production bovine. Plusieurs délégations ont déploré l'absence dans cette étude, des aspects vétérinaires du commerce de la viande et du bétail et ont signalé qu'il serait souhaitable d'inclure dans les études ultérieures sur cette question les aspects sanitaires et vétérinaires du problème.

61. D'une manière générale, la Conférence a exprimé son accord avec les propositions de la FAO touchant les mesures à prendre pour donner suite à l'étude et qui seraient notamment les suivantes:

i) Les possibilités d'intensifier la production de boeuf dans diverses zones possédant un potentiel non exploité devraient recevoir une haute priorité dans le futur Programme de travail et budget de la FAO, afin de faire face à la demande croissante de viande de boeuf sur le marché mondial.

ii) Il conviendrait d'entreprendre en Europe une étude sur la possibilité d'intensifier la production de viande de boeuf grâce à l'utilisation de céréales fourragères produites localement ou importées des pays qui en produisent en excédent. A propos du document dont elle était saisie, la Conférence a fait observer qu'il y aurait lieu d'étudier plusieurs pays européens possédant un potentiel non exploité; il s'agirait notamment de pays d'Europe orientale et, si possible, de l'U.R.S.S.

62. La Conférence souligne que les possibilités d'intensifier et de développer encore la production de viande de boeuf devraient être examinées dans le contexte des conditions propres aux divers pays, et notamment les habitudes des consommateurs, compte tenu de la rentabilité de ces possibilités par rapport à celle d'autres solutions possibles.

63. La Conférence note la proposition tendant à donner au Groupe de travail interdivisionnaire sur le développement de la viande un statut analogue à celui du Programme international de développement laitier, étant entendu que ce groupe collaborerait très étroitement avec le Groupe intergouvernemental sur la viande, du Comité des produits.

64. Enfin, la Conférence reconnaît que les renseignements supplémentaires fournis au cours du débat par toutes les délégations sur les aspects techniques et économiques qui sont apparus dans leurs pays respectifs pendant que l'étude était en préparation, présentent une grande valeur pour les travaux futurs de la FAO dans ce domaine.

c) Etude des marchés possibles pour certains fruits et légumes en Europe

65. La Conférence a examiné le document ERC 72/5 (''Etude des marchés possibles pour certains fruits et légumes en Europe''), établi par le Secrétariat de la FAO en conformité de la recommandation N° 1 de la septième Conférence régionale pour l'Europe. 1/ Après un examen général de la situation et des perspectives pour les fruits et légumes, l'étude traite de la situation particulière des pommes, des raisins de table et des tomates.

66. La Conférence prend note des principales tendances qui caractérisent en général la production, la consommation et le commerce des fruits et légumes en Europe. La production a fortement progressé au cours des années récentes, notamment en Europe méridionale et orientale, mais la croissance de la consommation s'est ralentie dans beaucoup de pays. L'expansion rapide des capacités de production a entraîné l'apparition d'excédents structureaux de certains produits (par exemple pommes, poires, pêches) dans certaines parties de la région, et, d'une manière générale, l'abondance des disponibilités a exercé une forte progression sur les prix perçus par les producteurs. On a relevé que l'Europe constituait le principal débouché mondial pour les fruits et légumes, et que le commerce, où les échanges intrarégionaux tiennent une très grande place, avait encore augmenté depuis dix ans.

67. On a également noté qu'il existait dans ce secteur une intervention considérable des pouvoirs publics visant à protéger la production intérieure, d'une part, et à assurer un soutien, d'autre part. Ces mesures sont appliquées à des degrés divers et se différencient souvent selon la période de production dans les divers pays. Toutefois, de puissants facteurs supplémentaires entrent en jeu, comme par exemple la disponibilité réduite de main-d'oeuvre dans les pays traditionnellement producteurs, ce qui pourrait offrir des possibilités à des fournisseurs nouveaux et entraîner certains déplacements des zones de cultures en Europe et à l'extérieur de la région, à condition qu'une production efficace puisse être mise au point.

68. A propos des perspectives concernant les trois types de fruits et légumes examinés dans l'étude, on a signalé que pour les pommes, les perspectives de la production dans l'ensemble de la région continuent de faire prévoir une expansion, encore que de façon un peu moins marquée en Europe occidentale, en raison d'efforts déployés par un certain nombre de pays pour opérer des ajustements de production. Malgré ces mesures, on pense que les disponibilités demeureront excédentaires pendant un certain temps encore.

69. Pour les raisins de table, les perspectives donnent à penser que les disponibilités des pays exportateurs resteront abondantes par rapport aux besoins d'importation. La hausse des coûts, de main-d'oeuvre notamment, dans les pays traditionnellement producteurs d'Europe occidentale, pourrait se traduire par des possibilités accrues pour les fournisseurs appartenant à d'autres zones.

70. Au sujet des tomates, on prévoit que le commerce des tomates fraîches ne connaîtra qu'une croissance modérée. Cependant, des déplacements pourraient intervenir là aussi dans les zones de production. On a également relevé que certains pays traditionnellement exportateurs qui disposent de larges débouchés au Royaume-Uni et dans les autres pays nouvellement entrés à la CEE, se trouvent face à des perspectives incertaines et que leur commerce pourrait être influencé défavorablement par l'élargissement de la Communauté.

71. Au cours du débat, beaucoup de délégations ont exprimé leur accord général avec les conclusions d'ensemble de l'étude. Ils ont souligné l'importance du secteur des fruits et légumes pour leurs pays et ont fourni des renseignements supplémentaires sur les mesures prises pour améliorer la structure de la production, pour rendre la commercialisation plus efficace et pour promouvoir la consommation. A leur avis, et bien que les taux de croissance diminuent, il reste possible d'accroître la consommation. Il y a lieu d'évaluer soigneusement les possibilités du marché en ce qui concerne les préférences du consommateur du point de

1/ Voir Rapport de la septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, paragraphe 79.

vue des variétés, des qualités, du meilleur mode de présentation et de la période la plus favorable pour l'offre. Dans le passé, une connaissance insuffisante de ces facteurs a provoqué une expansion excessive de la production d'articles qui ne répondaient pas pleinement à la demande des consommateurs.

72. Quant aux nouveaux accroissements de la productivité et en particulier à la persistance d'une situation excédentaire pour certains types de fruits et légumes, il semble très nécessaire de poursuivre les efforts pour ajuster la production. On a également souligné l'absence de coordination des mesures politiques au niveau international, et l'on a fait valoir qu'il était absolument indispensable de mieux harmoniser les politiques pour assurer une croissance équilibrée du secteur des fruits et légumes dans tous les pays et éviter l'apparition de nouveaux excédents structurels. A cet égard, plusieurs délégués ont souligné que l'étude ne tenait pas suffisamment compte des mesures positives prises dans leurs pays pour aligner la production sur les débouchés offerts. Une certaine préoccupation s'est également fait jour quant aux effets perturbateurs que pourraient exercer, sur le commerce international, les subventions à l'exportation en général et, en particulier, la pratique qui consiste à octroyer des subventions spéciales pour l'écoulement des disponibilités excédentaires. Il a été préconisé au cours des débats que, conformément aux recommandations de la septième Conférence régionale pour l'Europe, les mesures nécessaires soient prises pour organiser des consultations sur les produits.

73. L'attention a été appelée sur les mesures existantes de protection - en particulier sur les considérables obstacles tarifaires et non tarifaires - qui constituent des éléments de distorsion dans les échanges internationaux. On a insisté sur l'opportunité de réduire ces obstacles afin de promouvoir l'accroissement des échanges internationaux et de la consommation. On a fait état en particulier des barrières que constituent les règlements phytosanitaires, les règlements relatifs aux résidus de pesticides et autres règlements sanitaires. La nécessité de telles mesures pour protéger le consommateur est incontestable, mais il apparaît éminemment souhaitable de mieux harmoniser ces règlements afin de réduire les effets néfastes qu'ils risquent d'exercer sur le commerce. Le Directeur général a été invité à accorder l'attention voulue à ces questions en établissant le programme des activités de l'Organisation et à porter la nécessité de progresser encore dans ce domaine également à l'attention des autres organisations internationales qui s'occupent de ces problèmes.

74. La Conférence a conclu que les renseignements qui lui ont été fournis au cours des débats qui ont eu lieu se sont révélés extrêmement utiles. Ils ont contribué à la clarification d'un certain nombre des problèmes auxquels se heurte le secteur européen des fruits et légumes. La poursuite des travaux dans ce domaine apparaît souhaitable, mais il importe que ces activités ne fassent pas double emploi avec celles d'autres organisations internationales travaillant au niveau régional, comme par exemple la Commission économique pour l'Europe et l'OCDE. En conséquence, le Directeur général a été invité à assurer la coordination nécessaire.

ACTIVITES EN COURS ET FUTURES DE LA FAO ET DU PAM

a) Plan à moyen terme 1972-77

75. Dans son exposé introductif, le Sous-Directeur général, Département du développement, a fait état du document C 71/15 approuvé par la Conférence de la FAO à sa seizième session, ainsi qu'à l'extrait du rapport de la vingt et unième session du Comité du programme qui figure aux paragraphes 74 à 85 du document ERC 72/INF.2 dont la Conférence est saisie.

76. Il a fait état de la situation nouvelle apparue depuis la dernière session de la Conférence de la FAO (automne 1971) - et en particulier l'aggravation de la situation nouvelle apparue depuis la dernière session de la Conférence de la FAO (automne 1971) - et en particulier l'aggravation de la situation financière ainsi que de l'exercice entrepris récemment concernant les priorités et les économies. A ce sujet, il a indiqué que l'on s'est efforcé de combiner les sous-programmes pour aboutir à une série précise de problèmes prioritaires que l'Organisation abordera dans la limite des ressources dont elle dispose au titre du Programme ordinaire et des fonds extra-budgétaires. Ainsi donc, comme le suggère le Comité du Programme, l'examen des divers programmes et sous-programmes, tel qu'il figure dans l'actuel Plan à moyen terme, serait inutile.

77. Le Sous-Directeur général n'en considère pas moins que ce récent changement d'orientation dans l'exercice de planification à moyen terme ne diminue en rien la validité et l'utilité du plan tel qu'adopté par la Conférence de la FAO, car, sous sa forme actuelle, il fournit toujours au Directeur général une stratégie globale en matière de politique de développement agricole. Ce plan identifie, sous forme de priorités et objectifs des activités du Programme ordinaire comme du Programme de terrain, les principaux aspects du secteur agricole des Etats Membres où se posent des problèmes, de façon que ces priorités et objectifs se traduisent dans les futurs programmes de travail et budgets de la manière la plus économique et la plus efficace, dans la limite des ressources prévisibles de l'Organisation en moyens financiers et en personnel.

78. Pour le prochain exercice biennal, on envisage de modifier la présentation des objectifs à moyen terme. Dans les sections descriptives que le Programme de travail et budget consacre aux programmes et aux sous-programmes, il sera fait état des incidences à moyen terme. Cela permettra de se dispenser des tableaux assez compliqués sur les tendances qui figurent dans le document C 71/15, et le document relatif au Plan à moyen terme pourra alors devenir l'énoncé d'une politique.

79. Au sujet de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, qui s'est tenue en juin 1972 à Stockholm (Suède), le Sous-Directeur général a signalé que les recommandations de cette Conférence portant sur l'agriculture, les forêts et les pêches relèvent manifestement de la compétence de la FAO, qui en conséquence les étudie soigneusement en vue de leur inclusion éventuelle dans le futur Programme à moyen terme, à supposer que des ressources extra-budgétaires pour les activités ressortissant à cet important domaine puissent être obtenues du Fonds des Nations Unies pour l'environnement créé récemment.

80. Toutefois, dans certains cas, les recommandations de Stockholm appellent une amplification notable des activités actuelles de la FAO, et il faudra augmenter en conséquence le soutien fourni par le Programme ordinaire, dans la mesure où les ressources le permettront.

81. La Conférence a exprimé son accord général en ce qui concerne l'exercice de planification à moyen terme, tout en reconnaissant qu'il se trouve encore au stade expérimental et doit être perfectionné pour que l'on parvienne à un énoncé réaliste et pragmatique des objectifs, priorités et tendances du travail futur de la FAO; c'est du reste ce qu'envisageaient les Etats Membres lorsqu'en 1969 la Conférence de la FAO a invité le Directeur général à prendre l'initiative de préparer un tel document.

82. La Conférence souscrit largement aux recommandations émises par le Comité du programme à sa vingt et unième session touchant la poursuite de l'exercice, et elle se félicite que, dans un souci de réalisme, on parle maintenant d'"objectifs" plutôt que de "plan". En même temps, elle reconnaît que la détermination des priorités et des tendances futures constitue une entreprise complexe qui, dans une large mesure, doit incomber au Directeur général, avec l'aide des organes directeurs de l'Organisation.

83. La Conférence est convenue qu'il y a lieu de poursuivre le regroupement des divers sous-programmes figurant dans le Plan; pourtant, à son avis, préciser les priorités ne signifie pas nécessairement réduire les sous-programmes, mais plutôt indiquer plus nettement les grandes priorités parmi les sous-programmes proposés. Il est reconnu que le Directeur général ne peut manifestement pas faire place dans ce travail à tous les vœux et à toutes les propositions des Etats Membres, car l'Organisation ne dispose que de ressources limitées en moyens financiers et en personnel.

84. Certaines délégations ont exprimé leur préoccupation devant la difficulté de prévoir les tendances et priorités futures dans le Programme ordinaire comme dans le Programme de terrain alors que - situation particulière - le niveau et l'ampleur des ressources extra-budgétaires échappent au contrôle de l'Organisation et que celles-ci peuvent donc être affectées de manière réaliste aux domaines d'action prioritaire choisis. Il semble également nécessaire d'élaborer de meilleures méthodes pour relier et comparer entre eux les deux types de programme de l'Organisation dont il est question dans le document. Les sous-programmes présentés dans les documents intitulés "Programme de travail et budget" et le "travail de la FAO" doivent être suffisamment compatibles et uniformes pour permettre des comparaisons.

85. Plusieurs délégations se sont préoccupées d'une apparente dispersion des maigres ressources dans la répartition par sous-programmes des activités proposées, ainsi que d'un manque déconcertant de coordination et d'intégration entre les programmes et sous-programmes retenus. A leur avis, il faut pousser encore l'amalgame des sous-programmes, compte tenu de l'approche pluridisciplinaire préconisée par le Comité de programme. De même, il faut améliorer encore les données statistiques de base utilisées pour le choix des domaines d'action prioritaire.

86. Selon certaines délégations, il conviendrait d'accorder, dans l'exercice de planification globale à moyen terme, une priorité élevée à la mobilisation des ressources humaines et au chômage rural. D'autres ont souligné la nécessité d'accorder l'attention voulue aux problèmes de nutrition dans la mise au point des plans relatifs aux activités futures, à baser sur des statistiques améliorées.

87. De l'avis général, et bien que la protection et l'enrichissement du milieu humain aient toutes chances de devenir un important domaine d'action pour l'Organisation, le risque de chevauchements et de répétitions d'efforts entre les institutions spécialisées intéressées pourrait entraîner une forte dispersion de ressources précieuses. Avant que l'Organisation ne se lance dans un programme d'action en ce domaine, il faudrait étudier soigneusement la nécessaire collaboration et l'indispensable répartition des tâches entre institutions, compte tenu également des activités déjà entreprises par d'autres organisations internationales telles que l'OCDE.

b) Activités en cours et futures en Europe

88. Le débat s'est déroulé sur la base des documents ERC:72/6, qui traite des activités en cours et futures de la FAO en Europe, et ERC:72/6-Sup.1, qui expose les programmes de terrain dans cette région.

89. En présentant la question, le Secrétariat a souligné que le document ERC:72/6 ne prétendait pas dresser un catalogue exhaustif de toutes les activités que l'Organisation exécute en Europe, mais se bornait à indiquer les grandes lignes et les domaines d'action principaux. On a également signalé qu'en raison des changements apportés au Programme à moyen terme au moment où ce document a été rédigé, il n'avait pas été possible de rattacher les priorités suggérées pour l'Europe à celles des objectifs à moyen terme dans leur ensemble. Toutefois, cela sera fait dès que les objectifs à moyen terme de l'Organisation auront été positivement arrêtés.

90. Le Secrétariat a indiqué que le document fait apparaître une certaine dispersion dans les activités européennes de la FAO, car celles-ci sont fondées sur les recommandations émises au fil des ans par les organes statutaires de la FAO, et l'on ne s'est pas suffisamment efforcé de les intégrer en un programme d'ensemble cohérent.

91. Le document n'essaie pas non plus de proposer un programme global pour l'Europe; il est destiné à servir de base de discussion, de manière que la Conférence régionale puisse exercer le droit, que lui confère son mandat, d'orienter la formulation des priorités. Le Secrétariat a donc proposé d'examiner au cours des débats quatre domaines principaux qui, compte tenu des débats des organes statutaires techniques européens de la FAO, paraissent revêtir une importance capitale pour les Etats Membres. Ces domaines sont les suivants:

i) Problèmes de structure

L'ECA a déjà entrepris certaines activités sur cette question, comme par exemple l'étude sur les nouvelles formes d'organisation en agriculture. De plus, les débats que la présente Conférence a consacrés à l'ajustement agricole ont mis en lumière un certain nombre de problèmes structureux qu'il est proposé d'étudier plus avant. Il est donc nécessaire d'assurer une coordination étroite entre l'étude de l'ECA et celles qui pourraient être entreprises à la suite des débats sur l'ajustement.

ii) Environnement

Le Secrétariat a signalé à ce sujet qu'il n'était pas encore possible de définir un programme, les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement devant être encore discutées à l'Assemblée générale des Nations Unies. Les pays n'en peuvent pas moins indiquer dès maintenant les questions fondamentales qu'ils souhaiteraient voir inclure dans le programme de la FAO. Des contacts ont déjà été établis avec d'autres organisations, notamment la Commission économique pour l'Europe, l'OCDE et le Conseil de l'Europe pour s'assurer d'emblée qu'il n'y ait pas de chevauchement et que règne la coopération la plus étroite.

iii) Echanges d'informations scientifiques et techniques

Le Secrétariat a fait état des propositions figurant dans le document ERC 72/6 sur cette question, et il a souligné l'importance particulière de la suggestion concernant la mise en place de réseaux d'institutions scientifiques et de recherche et d'universités dans des domaines choisis. Il a également insisté sur l'importance qu'il attache à la question des prévisions technologiques, que l'on peut considérer comme très utiles pour la planification à long terme du développement agricole. Cette question devrait être traitée de manière pratique, et il faudrait s'occuper de domaines soigneusement choisis, comme par exemple la mise en valeur des ressources en eau.

iv) Commercialisation

L'étude de cette question a été proposée en raison de son importance particulière pour les pays peu industrialisés de la région.

92. Enfin, le Secrétariat a fait état des importants travaux réalisés dans les deux divisions mixtes FAO/Commission économique pour l'Europe (Division de l'agriculture et Division du bois). Ces deux divisions fournissent un apport extrêmement précieux au travail de la FAO, et les secrétariats des deux organisations se rendent parfaitement compte de la nécessité d'une coordination extrêmement étroite.

93. Au cours du débat, la Conférence a exprimé son accord général quant à l'importance du rôle et des activités de la FAO dans la région Europe. La Conférence s'est également félicitée de ce qui a été réalisé au cours des années précédentes, et elle a estimé que l'on avait soutenu un niveau d'activités satisfaisant en dépit des ressources limitées dont on disposait pour la région.

94. La Conférence s'est déclarée satisfaite des dispositions prises par la FAO pour assurer une bonne coopération avec les autres organisations travaillant dans le domaine de l'agriculture en Europe; elle recommande que cette question fasse l'objet d'une attention constante.

95. Certaines délégations ont reconnu que les activités en Europe devraient être développées, et elles ont émis certaines suggestions dont il est fait mention plus loin à propos des priorités; pourtant, d'autres délégations ont estimé que, le budget étant ce qu'il est actuellement, le niveau présent des activités peut être considéré comme satisfaisant. On a signalé en outre qu'en raison de cette limitation des ressources, il était particulièrement nécessaire de déterminer les priorités avec le plus grand soin, et les pays sont convenus que ce devrait être là une fonction primordiale de la Conférence régionale.

96. La Conférence souscrit également aux critères énoncés dans le document ERC 72/6 concernant le choix des activités à exécuter en Europe, car elle estime qu'ils permettront de mieux fixer l'ordre des priorités. Elle a en outre reconnu que les ressources limitées dont dispose la FAO doivent être consacrées aux problèmes clés; les efforts doivent être extrêmement sélectifs et non pas dispersés entre des questions présentant un intérêt limité, et notamment entre des projets qui peuvent être exécutés aussi bien, sinon mieux, par d'autres organisations. En choisissant les priorités, il faut tenir dûment compte du fait que la FAO est un organe intergouvernemental orienté vers l'action et que, par conséquent, il faut accorder une priorité élevée aux domaines où des résultats pratiques ne peuvent être obtenus que par une action concertée des gouvernements. Les projets de nature spéculative ou théorique doivent jouir d'une priorité réduite.

97. La Conférence demande que les pays en développement de la région bénéficient d'une part suffisante des efforts que la FAO déploie pour aider les pays en développement en général.

98. D'une manière générale, la conférence donne son accord aux quatre priorités suggérées par le Secrétariat.

99. En ce qui concerne les travaux relatifs aux structures agricoles, la Conférence suggère que le Secrétariat étudie soigneusement les plans actuels avec l'ECA, ainsi que les conclusions du débat sur l'ajustement agricole qui s'est déroulé à la présente Conférence régionale, afin d'aboutir à une approche cohérente et coordonnée de ce problème.

100. Au sujet de l'environnement, la Conférence estime qu'il était trop tôt pour discuter de la forme que devrait revêtir un éventuel programme dans ce domaine, et qu'il vaut mieux attendre le résultat des débats de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle note que le Directeur général présentera en temps voulu des propositions concrètes au Conseil et à la Conférence de la FAO, et que les Etats Membres européens auront alors la possibilité d'exprimer leur avis. La Conférence note avec satisfaction que le Directeur général a déjà pris des mesures pour assurer la coordination avec d'autres organisations.

101. De nombreuses délégations ont émis l'espoir que l'action dans le domaine des échanges de renseignements scientifiques et techniques pourrait commencer bientôt. Il conviendrait d'y inclure les propositions figurant dans le document ERC 72/6 concernant la mise en place de réseaux d'universités et d'institutions scientifiques pour la recherche et les prévisions technologiques. La Conférence prend acte avec gratitude de l'offre faite par le Gouvernement espagnol d'utiliser à titre expérimental le Centre d'amélioration et de démonstration des techniques de production oléicole, qui se trouve à Cordoue, pour étudier la forme que pourrait prendre un tel réseau. Elle note que des dispositions détaillées à cette fin seront élaborées par le Gouvernement espagnol, la FAO et les autres gouvernements intéressés.

102. La Conférence estime que ces activités ne devraient exiger que des fonds limités de la part de la FAO, qui jouerait un rôle de promoteur et de catalyseur. Dans le même domaine, on pourrait aussi organiser des projets coopératifs de recherche, notamment en matière de production animale et végétale.

103. Diverses délégations attendent également beaucoup d'AGRIS, et elles ont exprimé l'espoir que ce programme pourrait être mis en oeuvre rapidement.

104. On pourrait envisager d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine conférence régionale la position de la recherche agricole en Europe à l'égard des nouveaux organismes internationaux comme CARIS, les comités consultatifs et les comités consultatifs techniques, son orientation et son rôle dans l'effort de développement en Europe et ailleurs.

105. On pourrait également examiner de façon plus approfondie la possibilité de créer, avec l'aide de la FAO, du PNUD et des Etats Membres intéressés, des institutions régionales de démonstration, de formation et de recherche.

106. A propos de la commercialisation des produits agricoles, la Conférence est convenue que cette question présente une grande importance pour nombre de pays de la région et que la FAO devrait continuer de lui accorder son attention.

107. Plusieurs délégations ont émis des suggestions touchant des domaines qui, à leur avis, devraient également figurer parmi les activités européennes de la FAO. Ce sont en particulier la nutrition, l'influence du progrès technique sur les familles rurales, la santé animale, le développement de l'irrigation, les engrais, les problèmes structureaux de la foresterie, l'aménagement forestier, l'évaluation des stocks et les maladies des poissons en ce qui concerne les pêches intérieures. A propos de la santé animale, plusieurs délégations ont estimé qu'il conviendrait d'inscrire la brucellose à côté de la fièvre aphteuse parmi les maladies appelant une attention particulière. La Conférence est convenue que le Secrétariat devrait tenir compte de ces suggestions supplémentaires lorsqu'il élaborera le prochain programme de travail et budget.

108. La Conférence a exprimé l'avis que, si le but général doit bien être de parvenir à un programme cohérent et intégré, cela ne signifie pas nécessairement qu'il faille exclure certaines activités qui n'entreraient peut-être pas dans ce cadre général. Il faudra examiner l'intérêt de chaque programme ou de chaque projet, compte dûment tenu, naturellement, des possibilités financières de l'Organisation.

109. La Conférence enregistre avec satisfaction les très étroites relations de travail avec la Commission économique pour l'Europe, dont témoignent les activités des deux divisions mixtes et le fait que la présente Conférence régionale a été organisée en collaboration avec cette commission.

110. La Conférence juge très utile le document ERC 72/6 Sup.1, qui passe en revue les activités de terrain en Europe, et elle suggère que, pour la prochaine Conférence régionale, cet examen ne se borne pas aux projets du PNUD mais porte également sur les activités du Centre d'investissement, sur les experts associés, etc.

111. La Conférence estime que, dans l'exercice de sa fonction générale de coordination des activités de la FAO en Europe, le Bureau régional devrait accorder une attention particulière à la définition des priorités concernant les activités futures dans la région. La Conférence demande que le Directeur général soumette aux futures conférences régionales des propositions concernant les projets prioritaires en Europe, en tenant compte des recommandations des organes statutaires techniques européens de l'Organisation ainsi que des suggestions du Bureau régional pour l'Europe.

c) Rôle et attributions des bureaux régionaux et des bureaux dans les pays, envisagés par rapport à ceux du Siège

112. La Conférence a examiné le document ERC:72/7, intitulé "Schéma du rapport sur les rôle et fonctions des Bureaux régionaux et des bureaux dans les pays en relation avec les rôle et fonctions du Siège".

113. En présentant le document, le Secrétariat a signalé que le rapport établi par M. Pierre Terver, ancien Directeur général adjoint, Département du développement, sera soumis à la prochaine session du Conseil de la FAO en même temps que les opinions exprimées par les Conférences régionales, le Comité du programme et le Comité financier, et les observations du Directeur général.

114. Il faut espérer que les délibérations du Conseil fourniront au Directeur général les orientations dont il a besoin pour pouvoir définir avec plus de précision les fonctions des bureaux régionaux et des bureaux dans les pays ainsi que leurs rapports avec le Siège.

115. La FAO a absolument besoin que soit mise en place une structure régionale nettement définie, non seulement pour accroître sa propre efficacité, mais également pour faciliter la coopération avec les organisations régionales et, en particulier, les Commissions économiques régionales.

116. Le Secrétariat a émis l'avis que l'organisation, le rôle et les fonctions du Bureau régional pour l'Europe sont définis de manière satisfaisante. Ce Bureau fonctionne bien et n'appelle aucun changement.

117. Le Secrétariat a signalé en outre que les deux conférences régionales qui venaient de se terminer (Amérique latine et Proche-Orient) ont reconnu que les ressources de la FAO ne devraient pas être affaiblies par une trop grande dispersion. La plupart des pays en voie de développement désirent que le travail soit directement acheminé sur le Siège. Toutefois, ces mêmes pays estiment que les contributions régionales à la politique mondiale de la FAO et la formulation des priorités régionales devraient se faire au niveau régional.

118. La Conférence, en abordant les points principaux du document ERC:72/7, a déploré le fait qu'elle n'était saisie que d'un schéma du rapport, qui ne contient pas assez d'indications sur les tendances et sur les solutions proposées.

119. A son avis, la tendance actuelle de régionalisation dans la FAO pourrait entraîner une fragmentation des activités de l'Organisation. Certaines délégations ont estimé que la structure régionale instituée récemment au Siège du PNUD et à celui de la BIRD - organisations qui fournissent à la FAO la majeure partie de ses ressources extra-budgétaires - pourrait servir d'exemple à l'Organisation pour ce qui concerne la possibilité d'une structure régionale au Siège. A cet égard, on a fait observer que le transfert du Bureau régional pour l'Europe, de Genève à Rome, constitue un bon exemple, car non seulement cette mesure a donné des résultats satisfaisants pour tous les Etats Membres de la région, mais encore elle a permis des économies. On a également estimé que le coût des Bureaux régionaux était trop élevé par rapport au budget total.

120. Plusieurs délégations ont souligné l'importance des bureaux dans les pays, et estiment que leur rôle et leurs fonctions sont suffisamment définis. En revanche, au niveau régional, il est nécessaire de mieux définir les fonctions et les compétences afin d'éviter les doubles emplois et les chevauchements avec d'autres secteurs de l'Organisation.

121. On a fait observer que l'étude sur la structure régionale de la FAO devrait non seulement décrire les fonctions possibles des bureaux dans les régions et dans les pays, mais surtout présenter une analyse critique des diverses solutions possibles. Plusieurs délégations ont estimé que la partie documentaire du schéma du rapport pourrait être réduite et qu'il serait possible de le simplifier en supprimant les références aux organisations qui n'appartiennent pas au système des Nations Unies.

122. La structure de la FAO dans les régions et dans les pays devrait tenir compte du double rôle que joue la FAO, à savoir ses activités au titre du Programme ordinaire, et celles qui sont financées par des fonds extra-budgétaires. En ce qui concerne ces dernières, les bureaux régionaux devraient surtout s'occuper de la formulation des projets régionaux.

123. La Conférence estime que le Bureau régional devrait avoir pour tâche essentielle d'élaborer les politiques et programmes régionaux, d'entretenir avec les Etats Membres des contacts au niveau des politiques, et d'assurer les relations publiques. Sa compétence technique devrait être limitée et orientée vers des activités régionales bien précises. Pour s'occuper de tâches techniques déterminées, le Siège pourrait envoyer des équipes techniques ad hoc.

124. Certaines délégations ont été d'avis que, si un renforcement de la structure de la FAO (par région et par pays) devenait nécessaire, il faudrait l'effectuer par l'affectation de fonctionnaires compétents du Siège dans les régions et dans les pays.

125. Il a également été reconnu que la structure régionale devrait faire entrer en ligne de compte une coopération plus efficace avec les autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, et principalement avec les Commissions économiques régionales, le PNUD et les banques régionales. On a souligné l'importance du consensus du PNUD.

126. Certaines délégations ont estimé que toute modification future des dispositions en vigueur prises avec le PNUD pour le financement des postes de Conseillers agricoles principaux/Représentants dans les pays (CAP/RP) devrait se répercuter sur la décision à prendre concernant la structure de la FAO dans les régions et dans les pays.

127. La Conférence estime que tout changement de la structure au niveau des régions et des pays devrait tendre à accroître notablement l'efficacité des activités, d'une manière qui soit bien adaptée aux besoins et qui exige un minimum de ressources financières.

128. A propos des questions soulevées pour diverses délégations, le secrétariat a rappelé que le document ERC 72/7 ne constitue pas une profession de foi, mais un simple schéma des questions qui devront être analysées dans le rapport de l'expert-conseil.

d) Activités du Programme alimentaire mondial en Europe

129. Le document ERC 72/8 a été présenté par le représentant du PAM, Directeur de la Division de la gestion des projets, Le texte de sa déclaration figure à l'annexe VI.

130. La Conférence exprime sa satisfaction générale du travail accompli par le Programme alimentaire mondial et de la contribution du PAM au progrès économique et social des pays en voie de développement ainsi qu'à l'amélioration de leurs normes nutritionnelles. Elle note que l'Europe figure parmi les principaux donateurs du PAM.

131. La Conférence estime que l'insuffisance des ressources en espèces représente souvent pour le Programme un sérieux handicap dans ses efforts pour répondre aux besoins divers du monde en développement; elle recommande que les contributions fassent l'objet d'une planification à long terme de la part des pays donateurs, de manière que le Programme puisse lui-même établir ses plans à l'avance.

132. La Conférence estime également que les pays donateurs devraient examiner sérieusement la composition de leurs contributions en produits alimentaires, car les disponibilités de produits riches en protéines tendent à être nettement inférieures aux besoins effectifs. Elle recommande en conséquence que les contributions au Programme comportent une part suffisante d'aliments riches en protéines.

133. S'il est vrai que les calamités naturelles et les situations d'urgence doivent continuer de bénéficier d'une priorité élevée dans les interventions du Programme, il paraît nécessaire d'accorder plus d'importance à la mise en valeur des ressources humaines dans les pays en développement. Il semble également nécessaire d'éviter les projets d'aide alimentaire de très grande envergure à des fins de développement. Selon certaines délégations, le Programme devrait, outre l'aide alimentaire qu'il assure, s'efforcer de fournir d'autres types d'aide en nature, comme par exemple les engrais et les machines agricoles nécessaires au progrès de l'agriculture dans les pays en développement.

AVENIR DES ORGANES STATUTAIRES DE LA FAO EN EUROPE

134. La Conférence a examiné cette question sur la base du document ERC:72/9.

135. Elle souligne l'importance du rôle joué par la FAO dans la région et estime que les activités menées par l'Organisation en Europe présentent une grande utilité pour les pays de la région, en raison notamment de l'évolution rapide de la situation économique et sociale de l'agriculture, qui rend plus important encore un échange continu d'expériences et d'informations sur les aspects techniques, économiques et sociaux de ce secteur. Cette constatation s'impose d'autant plus que la FAO est la seule organisation mondiale qui s'occupe des problèmes agricoles dans la région et qui, par conséquent, puisse bénéficier tant à l'Europe elle-même qu'aux autres parties du monde.

136. La Conférence estime en outre que les activités des commissions statutaires techniques pour l'Europe de la FAO ont particulièrement contribué à renforcer la coopération technique entre les Etats Membres européens, à échanger des informations et des données d'expérience techniques et scientifiques et à maintenir les relations entre l'Europe et les régions en développement.

137. En conséquence, la Conférence souscrit à la recommandation tendant au maintien, en tant qu'organes statutaires de la FAO en Europe des quatre commissions techniques dont le mandat et les activités sont analysés dans le document.

138. La Conférence donne également son accord aux modifications qu'il est proposé d'apporter aux méthodes de travail de ces organes et, en particulier, à la recommandation tendant à ce qu'ils s'efforcent d'agir de moins en moins par l'intermédiaire d'organes subsidiaires permanents tels que des groupes de travail, et de plus en plus par l'intermédiaire de réunions ad hoc, de colloques, etc. Les économies que permettrait de réaliser la suppression de certains groupes de travail devraient rester à la disposition de la région Europe et pourraient servir à financer des réunions ad hoc et toutes autres activités éventuelles présentant de l'intérêt pour la région.

139. La Conférence souscrit à la proposition de la Commission européenne d'agriculture (ECA) tendant à supprimer le groupe de travail de la classification et de la cartographie des sols lorsqu'il aura achevé sa mission en 1973, et à incorporer les activités du Groupe de travail des problèmes de sociologie rurale dans celles du Groupe de travail de la structure agraire. Elle recommande que le nombre de réunions soit maintenu à un minimum et que les Commissions procèdent périodiquement à un examen attentif des travaux des organes subsidiaires et à l'évaluation des résultats obtenus.

140. La Conférence appuie vigoureusement la proposition du Directeur général tendant à poursuivre les négociations avec le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe en vue de rapprocher et éventuellement réunir les organes statutaires de la FAO en Europe et les organes de cette Commission. Elle demande qu'il soit rendu compte des conclusions de ces négociations, de préférence dès la prochaine session de la Conférence de la Conférence de la FAO ou, en tout état de cause, à la prochaine Conférence régionale.

141. La Conférence prie le Directeur général d'étudier tout particulièrement les possibilités de resserrer la coopération entre l'ECA et le Comité des problèmes agricoles de la CEE, et par exemple la possibilité de créer un Groupe de travail mixte incorporant le Groupe de travail de la CEE sur la rationalisation des exploitations et le Groupe de travail de l'ECA sur la structure agraire, ainsi que le groupe de travail de l'ECA des ressources en eaux et de l'irrigation avec le Comité de l'ECE de problèmes aquatiques.

142. La Conférence a en outre examiné des propositions visant à une intégration plus poussée des travaux de la Commission européenne des forêts (EFC) et du Comité du bois de la CEE, et envisageant notamment la possibilité de constituer un organe mixte. Cependant, on a également exprimé l'avis que la division du travail entre ces deux organes est satisfaisante et pourrait servir de modèle pour la répartition des tâches entre le Comité des problèmes agricoles de la CEE et l'ECA. On a également émis l'idée que l'ECA et le Comité CEE des problèmes agricoles devraient être desservis par le même secrétariat, comme c'est le cas pour le Comité du bois de la CEE et l'EFC.

143. Quant au mandat de l'ECA, certains pays estiment que la proposition figurant dans le document ERC:72/9 risquerait de limiter quelque peu la portée du travail de cet organe. A leur avis, la Commission pourrait fort bien continuer de travailler sur la base de son mandat original, qui pourrait être élargi de façon à englober la nutrition et les questions économiques, comme il a été décidé par la Conférence en 1957.

144. La Conférence réaffirme la grande importance de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse. Elle note avec satisfaction que le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a annoncé que son pays allait devenir membre de cette Commission. Elle recommande que l'on étudie la possibilité de tenir les sessions de la Commission tous les deux ans, tout en conservant la même fréquence pour les réunions du Comité exécutif. De plus il faudrait envisager des réunions supplémentaires du Comité exécutif en cas d'urgence.

145. La Conférence se déclare également satisfaite de la contribution que la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures apporte au développement des pêches intérieures en Europe.

146. Enfin, la Conférence souligne à nouveau l'importance, au plan des politiques, des fonctions du Bureau régional. Elle estime que les dispositions recommandées lors de la dernière Conférence régionale ont été pleinement appliquées et ont donné des résultats satisfaisants. Elle réaffirme son vœu de voir le Bureau régional s'occuper de tous les organes techniques de la FAO en Europe et couvrir toutes les autres activités que la FAO exécute dans la région.

AUTRES QUESTIONS

Lieu de la prochaine Conférence régionale

147. La Conférence note avec gratitude que le Gouvernement de Chypre a renouvelé son invitation à tenir la prochaine Conférence régionale à Nicosie, proposition que les délégations de la Grèce et de la République fédérale d'Allemagne ont soutenue. Elle prend note également de la forte réserve émise à l'égard de cette invitation par la délégation de la Turquie.

148. Elle exprime en outre sa gratitude au Gouvernement de la Roumanie qui a invité la FAO à tenir à Bucarest la Conférence régionale qui doit avoir lieu en 1976.

149. La Conférence prie le Directeur général, lorsqu'il décidera du lieu des prochaines Conférences régionales de 1974 et 1976, de tenir dûment compte des deux invitations reçues, et de la réserve exprimée par la délégation turque quant au choix du lieu de la Conférence régionale de 1974.

LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman: J. Ertl (Germany, Fed. Rep. of)
Président: (République Fédérale d'Allemagne)
Presidente: (República Federal de Alemania)

First Vice-Chairman: J. Okuniewski (Poland)
Premier Vice-Président: (Pologne)
Primer Vicepresidentes: (Polonia)

Second Vice-Chairman: T. Allende García-Barter (Spain)
Deuxième Vice-Président: (Espagne)
Segundo Vicepresidentes: (España)

Third Vice-Chairman: I. Eckersten (Sweden)
Troisième Vice-Président: (Suède)
Tercer Vicepresidentes: (Suecia)

MEMBER NATIONS - ETATS MEMBRES - ESTADOS MIEMBROSAUSTRIA - AUTRICHE

Delegate: R. SEUHS
Chairman of the Austrian FAC Committee Vienna

Alternate: H. REDL
Official in charge of FAO matters
Austrian FAO Committee Vienna

Associate: K. HAAS
Permanent Representative of Austria to FAO Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Délégué: R. VAN HAUWERMEIREN
Ambassadeur de la Belgique auprès de la FAO Rome

Suppléant: M. STUYCK
Directeur général des Services économiques
Ministère de l'Agriculture Bruxelles

Adjoint: A. DEBOUVERIE
Inspecteur en Chef,
Directeur, Ministère de l'Agriculture Bruxelles

BULGARIA - BULGARIE

Délégué: I. RANTCHEV
Vice-Ministre de l'Agriculture et de
l'Industrie alimentaire Sofia

Adjoint: S. NECHEV
Chef de la Division "Organisations internationales"
Ministère de l'Agriculture et de l'Industrie alimentaire Sofia

Conseiller: K. TANOUCHEV
Spécialiste en Chef près le Ministère de l'Agriculture
et de l'Industrie alimentaire Sofia

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Delegate: R. MICHAELIDES
Director-General of the Ministry of Agriculture and
Natural Resources Nicosia

Associate: C. KONTEATIS
Director of the Department of Water Development Nicosia

CZECHOSLOVAKIA -- TCHECOSLOVAQUIE -- CHECOSLOVAQUIA

Delegate: E. CAKAJDA
Vice-Minister, Federal Ministry of Agriculture and Food,
Chairman of the Czechoslovak FAO Committee Prague

Alternate: J. ROSA
Director,
Federal Ministry of Agriculture and Food Prague

Alternate: J. GABRIEL
Counsellor, Ministry of Foreign Affairs Prague

Alternate: J. NEUMANN
Secretary, Federal Ministry of Agriculture and Food Prague

DENMARK -- DANEMARK -- DINAMARCA

Delegate: H.J. KRISTENSEN
Deputy Secretary of State, Ministry of Agriculture Copenhagen

Alternate: K.G. OLSEN
Counsellor, Ministry of Agriculture Copenhagen

Alternate: J. PEDERSEN
Secretary-General, Federation of Danish Small-
holders Associations Copenhagen

Alternate: L.A. LARSEN
Agricultural Counsellor, Royal Danish Embassy Bonn

FINLAND -- FINLANDE -- FINLANDIA

Delegate: S. SUOMELA
Director-General of the National Board of Agriculture Helsinki

Alternate: J. VUORINEN
Director of the Agricultural Research Centre Helsinki

Alternate: A. NIKKOLA
Head of the Bureau of International Affairs
Ministry of Agriculture and Forestry Helsinki

Alternate: H. MAURIA
Forestry Adviser, Ministry of Agriculture and Forestry Helsinki

FRANCE -- FRANCIA

Délégué: A. de SCHONEN
Ministre plénipotentiaire, Représentant permanent
de la France auprès de l'OAA Rome

Suppléant: J. BLANCHET
Sous-directeur des Affaires européennes, Ministère de
l'Agriculture et du Développement rural Paris

Suppléant: P. HALIMI
Administrateur civil, Chargé des Affaires générales et des
Organisations internationales Paris

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D' - ALEMANIA,
REPUBLICA FEDERAL DE

Delegate:	J. ERTL, Federal Minister of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Alternate:	H.D. GRIESAU Staatssekretär, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Alternate:	F. PIRKMAYR Ministerialdirigent, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	L. PIELEN Ministerialdirektor, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	K. HAEFNER Ministerialdirektor, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	K. EISENKRAEMER Ministerialrat, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	W. GRABISCH Ministerialrat, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	H. DITTMANN Vortragender Legationsrat 1. Klasse, Ministry of Foreign Affairs	Bonn
Associate:	K. GEBBERS Ministerialrat, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	E. LUHE Regierungsdirektor, Alternate Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to FAO	Rome
Associate:	E. TRAUSCHKE Regierungsdirektor, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	J. BAUMEISTER Regierungsdirektor, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	G. LIEBER Regierungsdirektor, Ministry of Food, Agriculture and Forestry	Bonn
Associate:	H.J. VON ROHR Regierungsdirektor, Ministry for Economic Cooperation	Bonn

GREECE - GRECE - GRECIA

Délégué:	P. PAPAPANAGIOTOU Sous-Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Economie nationale, Secteur de l'Agriculture	Athènes
Suppléant:	J. GEROULANOS Président du Comité national hellénique de la FAO	Athènes
Suppléant:	G. GRIGORIOU Directeur, Direction de l' Economie agricole, Ministère de l'Economie nationale, Secteur de l'Agriculture	Athènes

GREECE - GRECE - GRECIA
(cont'd) (suite) (cont.)

Suppléant:	D. BATULIS Directeur de la Direction d'horticulture, Ministère de l'Economie nationale, Secteur de l'agriculture	Athènes
Suppléant:	A. ROUSOPOULOS Attaché agricole, Ambassade de Grèce	Bonn

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Delegate:	I. DIMENY Minister of Agriculture and Food	Budapest
Alternate:	K. KAZARECZKI Vice-Minister of Agriculture and Food, Chairman of the Hungarian National FAO Committee	Budapest
Alternate:	K. KARCSAI Secretary-General of the Hungarian National FAO Committee	Budapest
Associate:	J. VARGA PERKE Counsellor, Ministry of Foreign Affairs	Budapest
Associate:	L. VÉKONY Permanent Representative of Hungary to Rome	Rome
Associate:	G. HIDVEGI Secretariat Official, Hungarian National FAO Committee	Budapest
Adviser:	L. SZABÓ Head of Department, Ministry of Agriculture and Food	Budapest
Adviser:	P. SARKOZY Professor, Post-Graduate Institute of Agricultural Engineers	Budapest
Adviser:	B. KOROMPAY Senior Official, Ministry of Agriculture and Food	Budapest
Adviser:	Mrs. J. DURR Secretariat Official, Hungarian National FAO Committee	Budapest
Adviser:	Miss K. SEMJEN Secretary, Hungarian National FAO Committee	Budapest

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Delegate:	H.E. SIGURDSSON Minister of Agriculture	Reykjavik
Alternate:	J. JONSSON Chief of Division, Ministry of Agriculture	Reykjavik

IRELAND - IRLANDE - IRLANDIA

Delegate: J. GIBBONS
Minister of Agriculture and Fisheries Dublin

Alternate: M.J. BARRY
Secretary of the Department of Agriculture and Fisheries Dublin

Alternate: P. GRIFFIN
Chairman of the Irish National FAO Committee Dublin

ISRAEL - ISRAËL

Delegate: F.D. MAAS
Special Adviser to the Minister of Agriculture Jerusalem

Alternate: E. ZIPPORI
Permanent Representative of Israel to FAO Rome

Alternate: G. PELED
Agricultural Attaché, Embassy of Israel Bonn

Alternate: Mrs. L. ROMAN
Director, Technical Assistance and Foreign Relations
Bureau, Ministry of Agriculture Jerusalem

ITALY - ITALIE - ITALIA

Délégué: P. BARRACANO
Inspecteur général, Direction générale de l'alimentation Rome

Suppléant: L. TOZZI
Ministère de l'Agriculture et des Forêts Rome

Suppléant: M. MARIANI
Inspecteur supérieur, Direction générale des forêts Rome

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

Délégué: F. GREMLING
Conseiller du Gouvernement au Ministère de l'Agriculture
et de la Viticulture Luxembourg

Suppléant: C. HANSEN
Directeur de l'Administration des Services techniques
de l'Agriculture Luxembourg

MALTA - MALTE

Delegate: V. CASTILLO
Secretary, Ministry of Trade, Industry, Agriculture and
Tourism Valleta

Alternate: C. MONTEBELLO
Manager, Milk Marketing Undertaking Valleta

Alternate: I. MOSKOVITS
Permanent Representative of Malta to FAO Rome

Adviser: J. OBERMAIER
Agricultural Adviser to the Government of Malta Valleta

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS

Delegate:	A.S. TUINMAN Minister Plenipotentiary, Permanent Representative of the Netherlands to FAO	Rome
Alternate:	A. STOFFELS Cabinet Adviser in charge of International Matters, Ministry of Agriculture and Fisheries	The Hague
Associate:	A. BOGAARD International Cooperation Division, Ministry of Agriculture and Fisheries	The Hague

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

Delegate:	J. RINGEN Director-General of Agriculture, Ministry of Agriculture	Oslo
Alternate:	O. BORGAN Director, Central Federation of Agricultural Cooperatives	Oslo
Alternate:	A. LØCHEN Secretary-General, National Nutrition Council	Oslo

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate:	J. OKUNIEWSKI Minister of Agriculture, Chairman, Polish National FAO Committee	Warsaw
Alternate:	Mrs. E. RASZEJA-TOBLASZ Deputy Chairman, Polish National FAO Committee	Warsaw
Associate:	J. RUTKOWSKI Director of Trade Department, Ministry of Foreign Trade	Warsaw
Associate:	L. MAJEWSKI Director of Planning Department, Ministry of Agriculture	Warsaw
Associate:	C. MUSZALSKI Chief of Section, Department of International Organizations, Ministry of Foreign Affairs	Warsaw
Associate:	H. PODEDWORYNY Secretary, Polish National FAO Committee	Warsaw
Associate:	S. KUBAS Alternate Permanent Representative of Poland to FAO	Rome

PORTUGAL

Delegate:	L. DE CARVALHO CANCELLA DE ABREU Chairman, Portuguese FAO Committee	Lisbon
Alternate:	M. TELLEZ DE VASCONCELOS Chief Inspector, Directorate General of Agricultural Services	Lisbon
Associate:	A. LOPES RIBEIRO Director, Extension Services	Lisbon

I- 8
ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Délégué:	G. MOLDOVAN Vice-Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie alimentaire et des Eaux	Bucarest
Suppléant:	E. BUCIUMAN Directeur adjoint, Secrétaire du Comité national roumain de la FAO	Bucarest
Suppléant:	T. POPESCU Attaché agricole, Ambassade de Roumanie	Cologne
Suppléant:	V. STAMATOIU Deuxième Secrétaire, Ambassade de Roumanie	Cologne
Suppléant:	S. VIRTACI Ambassade de Roumanie, Section économique	Cologne

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Delegado:	T. ALLENDE GARCIA BAXTER Ministro de Agricultura	Madrid
Suplente:	V. ONATE-GIL Subsecretario de Agricultura, Presidente del Comité Nacional Español para la FAO	Madrid
Suplente:	L. GARCIA DE OTEYZA Presidente IRYDA	Madrid
Suplente:	G. ESCARDO PEINADOR Secretario General del Comité Nacional Español para la FAO	Madrid
Suplente:	A. MAQUEDA Gabinete técnico del IRYDA	Madrid
Suplente:	A. FERNANDEZ Y GONZALEZ Representante Permanente de España ante la FAO	Rome
Adjunto:	J. ABEIJON Agregado agrónomo, Embajada de España	Bonn
Adjunto:	Srta. D. ALLENDE Jefe Asuntos Generales, Comité Nacional Español para la FAO	Madrid

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate:	I. ECKERSTEN Under-Secretary of State, Ministry of Agriculture	Stockholm
Alternate:	I. WIDEN Director-General, National Board of Agriculture	Solna
Alternate:	C.H. LAGERFELT First Secretary, Ministry of Agriculture	Stockholm
Alternate:	I. LINDSTROEM Head of Division, Ministry of Agriculture	Stockholm

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Délégué: J.C. PIOT
Directeur de la Division de l'Agriculture Berne

Suppléant: H. POPP
Directeur adjoint de la Division de l'Agriculture Berne

Adjoint: R. de POURTALES
Secrétaire du Comité national suisse de la FAO Berne

Adjoint: A. CARDINAUX
Représentant permanent de la Suisse auprès de la FAO Rome

Adjoint: E. EGGER
Chargé de l'Aide alimentaire
Section "Entraide internationale", Département politique fédéral Berne

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Delegate: I. KARAOZ
Minister of Agriculture Ankara

Alternate: O. OZDURAL
Deputy Under-Secretary of the Ministry of Agriculture Ankara

Alternate: A. ALP
Head of Advisory Committee of the Ministry of Agriculture Ankara

Alternate: K. BILGIÇ
Secretary General, Turkish National FAO Committee Ankara

Alternate: T. BLEDA
Permanent Representative of Turkey to FAO Rome

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

Delegate: E.J.G. SMITH
Under-Secretary, Ministry of Agriculture, Fisheries and Food London

Alternate: W.G. LAMARQUE
Permanent Representative of the United Kingdom to FAO Rome

Alternate: B.W. BROWNSEY
Principal, External Relations Division, Ministry of Food,
Agriculture and Fisheries London

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Delegate: I. KUSTRAK
Member of Federal Executive Council, Federal Secretary
for Agriculture Belgrade

Alternate: V. STIPETIC
Member of Executive Council of Croatia and Chairman of
National FAO Committee Belgrade

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE
(cont'd) (suite) (cont.)

Alternate: V. DAMJANOVIC	
Assistant Federal Secretary for Agriculture and Secretary, National FAO Committee	Belgrade
Alternate: M. TRKULJA	
Under-Secretary for Agriculture of the Autonomous Province of Voivodina	Novi Sad

OBSERVER NATIONS - ETATS OBSERVATEURS - ESTADOS OBSERVADORES

FAO Member Nations from other regions
Etats Membres de la FAO d'autres régions
Estados Miembros de la FAO de otras regiones

CANADA

R.P. POIRIER	
Assistant Deputy Minister, Department of Agriculture	Ottawa
H.E. RYAN	
Permanent Representative of Canada to FAO	Rome

COLOMBIA - COLOMBIE

G. BULA HOYOS	
Ministro, Presidente del Comité de Programa de la FAO Consulado General de Colombia	Amsterdam

JAPAN - JAPON

Minister, Permanent Representative of Japan to FAO	Rome
M. KOGURE	
Adviser to the Ministry of Agriculture and Forestry	Tokyo

NEW ZEALAND - NOUVELLE ZELANDE - NUEVA ZELANDIA

G.J. BATTEN	
Agricultural Adviser to the New Zealand High Commission	London

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

R.W. PHILLIPS	
Director, International Organizations Staff, Office of Assistant Secretary for International Affairs and Commodity Programmes, Department of Agriculture	Washington
P.J. BYRNES	
Permanent Representative of the United States of America to FAO	Rome
C.N. HANLEY	
American Consulate General	Munich

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

J.L. MILLS

Director, Directorate for Agricultural Agencies
Bureau of International Organizations Affairs,
Department of State

Washington

Member Nations of the United Nations
Etats Membres des Nations Unies
Estados Miembros de las Naciones Unidas

U.S.S.R. - U.R.S.S. - U.R.S.S.

N.M. BURLAKOV

Director for Economic Problems

Moscow

V.J. NAZARENKO

Director of the Institute for Agricultural Economics

Moscow

Permanent Observer of the Holy See - Observateur permanent du Saint-Siège - Observador
permanente de la Santa Sede

Mgr. A. FERRARI TONIOLO

Observateur permanent du Saint-Siège auprès de la FAO

Cité du Vatican

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

United Nations - Nations Unies - Naciones Unidas

O. GULBRANDSEN

Chief, Trade Section, Research Division of UNCTAD

Geneva

Economic Commission for Europe - Commission économique pour
l'Europe - Comisión Económica para Europa

J. STANOVNIC

Executive Secretary

Geneva

R. STAMENKOVIC

Director, ECE/FAO Agriculture Division

Geneva

E. KALKKINEN

Director, ECE/FAO Timber Division

Geneva

World Food Programme - Programme Alimentaire Mondial - Programa Mundial
de Alimentos

O. MATZKE

Director, Project Management Division

Rome

United Nations Conference on Trade and Development
Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
Conferencia de las Naciones Unidas para el Comercio y Desarrollo

O. GULBRANDSEN
Chief, Trade Section, Research Division

Geneva

International Atomic Energy Agency
Agence Internationale de l'Energie atomique
Organismo Internacional de Energia Atómica

B. SIGURBJORNSSON
Deputy Director, Joint FAO/IAEA Division of Atomic
Energy in Food and Agriculture

Vienna

REPRESENTATIVES OF THE EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
REPRESENTANTES DE LA COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

P. BAUDIN
Administrateur principal, Direction générale de l'Agriculture

Bruxelles

Mme. F. GAUDENZI
Administrateur principal, Division "Organisations et accords
internationaux concernant l'agriculture"

Bruxelles

INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

Council of Europe - Conseil de l'Europe - Consejo de Europa

K.G. GEELKERKEN
Member of the Sub-Committee on Relations with FAO

Strasbourg

R. HAURET
Membre du Sous-Comité pour les Relations avec la FAO

Strasbourg

Lord WALSTON
Member of the Sub-Committee on Relations with FAO

Strasbourg

J. REICHL
Member of the Sub-Committee on Relations with FAO

Strasbourg

Miss R. PAPKE
Secretary of the Committee on Agriculture, Consultative
Assembly

Strasbourg

Council for Mutual Economic Assistance
Conseil d'Assistance économique mutuelle
Consejo de Asistencia Económica Mutua

K. IVCHEV
Chief, Agriculture Division

Moscow

S. HOFFMAN
Counsellor, Agriculture Division

Moscow

Organization for Economic Cooperation and Development
Organisation de Coopération et de Développement économiques
Organización de Cooperación y Desarrollo Economicos

A. SIMANTOV

Director, Agricultural Directorate

Paris

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

European Confederation of Agriculture
Confédération européenne de l'Agriculture
Confederación Europea de Agricultura

M. COLLAUD

Secrétaire général

Brougg

K.M. LOTZ

Chargé des relations avec la CFE et des affaires internationales
auprès de l'Union allemande des paysans

Bonn

International Federation of Agricultural Producers
Fédération internationale des Producteurs agricoles
Federación Internacional de Productores Agrícolas

M.P. CRACKNELL

Secretary-General

Paris

International Raiffeisen Union
Union internationale Raiffeisen
Unión Internacional Raiffeisen

W. SCHIFFGEN

Executive Secretary

Bonn

World Federation for the Protection of Animals
Fédération mondiale pour la Protection des animaux
Federación Mundial para la Protección de los Animales

S. HOFSTRA

Président

Amsterdam

H.J. WEICHERT

Vice-Président

Munich

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION

A.H. BOERMA	Director-General Directeur général Director General
AZIZ, S.	Director, Commodities and Trade Division Directeur, Division des produits et du commerce international Director, Dirección de Productos Básicos y Comercio
BIASS, C.H.	Chief, Interpretation Section Chef, Section d'interprétation Jefe, Sección de Interpretación
BILDESHEIM, G.E.	Regional Representative for Europe, Regional Office for Europe Représentant régional pour l'Europe, Bureau régional pour l'Europe Representante Regional para Europa, Oficina Regional para Europa
CHAZINE, H.	Information Officer (Geneva), Regional Office for Europe Chargé d'information (Genève), Bureau régional pour l'Europe Oficial de Información (Ginebra), Oficina Regional para Europa
COTTAM, H.	Director, FAO Liaison Office for North America Directeur, Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord Director, Oficina de Enlace de la FAO para América del Norte
DE CAPRONA, N.C.	Chief, Conference Operations Branch Chef, Sous-division des Conférences Jefe de la Subdirección de Conferencias
DE JONG, J.J.	Senior Field Programme Officer, Regional Office for Europe Fonctionnaire principal chargé des programmes extérieurs, Bureau régional pour l'Europe Oficial Superior, Programas de Campo, Oficina Regional para Europa
FEL...	Regional Officer, Regional Office for Europe Fonctionnaire régional, Bureau régional pour l'Europe Oficial Regional, Oficina Regional para Europa
FISCHNICH, O.	Director-General, Agriculture Department Sous-Directeur général, Département de l'Agriculture Subdirector, Departamento de Agricultura
FLEISCHER, J.	Information Officer Chargé d'information (Reportages spéciaux), Oficial de Información (Reportajes especiales)
GIMENO, J.M.	Reviser, Spanish Translation Group Réviseur, Groupe de traduction espagnole Revisor, Grupo de traducción española

HARTMANS, E.	Director, Area Service Division, Development Department Directeur, Division des Services régionaux, Département du Développement Director, Dirección de Servicios Regionales, Departamento de Desarrollo
HUYSER, J.P.	Director, Investment Centre Directeur, Centre d'investissement Director, Centro de Inversiones
JASIOROWSKI, H.	Director, Animal Production and Health Division Directeur, Division de la production et de la santé animales Director, Dirección de Producción y Sanidad Animal
KALKKINEN, E.	Director, Joint ECE/FAO Timber Division Directeur, Division mixte du bois ECE/FAO Director, División Mixta CEPE/FAO de la Madera
KALLAY, K.	Regional Officer, Regional Office for Europe Fonctionnaire régional, Bureau régional pour l'Europe Oficial Regional, Oficina Regional para Europa
O'HAGAN, J.	Senior Economist (General Commodity Analysis Group) Economiste principal (Groupes analyses générales) Economista Superior (Grupo de Análisis General de Productos Básicos)
OJALA, E.M.	Assistant Director-General, Economic and Social Policy Department Sous-Directeur général, Département des politiques économiques et sociales Subdirector General, Departamento de Política Económica y Social
PAWLEY, W.H.	Director, Policy Analysis Division Directeur, Division de l'analyse des politiques Director, Dirección de Análisis de Políticas
SAVARY, P.	Senior French Reviser Réviseur principal, Groupe de traduction française Revisor Principal de Francés
STAMENKOVIC, R.	Director, Joint ECE/FAO Agriculture Division Directeur, Division mixte de l'agriculture ECE/FAO Director, División Mixta CEPE/FAO de Agricultura
VON DER OSTEN, A.	Assistant Chef de Cabinet Assistant du Chef de Cabinet Jefe Auxiliar de Gabinete
WOLF, J.	Senior Commodity Specialist Spécialiste principal des produits Especialista Superior en Productos Básicos
YRIART, J.F.	Assistant Director-General, Development Department Sous-Directeur général, Département du Développement Subdirector General, Departamento de Desarrollo

Consultants
Experts conseils
Consultores

P. LAMARTINE YATES
R. SAVARY

Conference Secretariat
Secrétariat de la Conférence
Secretaría de la Conferencia

Secretary of the Conference :
Secrétaire de la Conférence :
Secretario de la Conferencia :

K. KALLAY

Conference Affairs Officer :
Administrateur de Conférence :
Encargado, Asuntos de la Conferencia :

N.C. DE CAPRONA

Reports Officer :
Chargé des rapports :
Oficial de Informes :

O. FENESAN

Information Officers :
Chargés d'information :
Oficiales de Información :

H. CHAZINE
J. FLEISCHER

Documents Officer :
Documentaliste :
Encargada de Documentos :

Mrs. M. DE LA FUENTE

Revisers :
Réviseurs :
Revisores :

J.M. GIMENO (Spanish - Espagnol - Español)
P. SAVARY (French - Français - Francés)

Interpreters :
Interprètes :
Intérpretes :

C.H. BIASS
Mrs. P. BUCKLEY
Miss M. COLOM
Miss G. GAUDENZ
W. JUMPELT
Miss C. LIOU
Miss R. POSEVITZ
J. TERRASA
Mrs. G. WHYTE
Mrs. S. ZIEGLER-LEIBER

Secretaries :
Secrétaires :
Secretarias :

Mrs. V. CHASSAIGNON DE CAZES
Mrs. C. GILLEBERT-VICARI
Miss B. JENNINGS
Miss A. MEYLAHN
Mrs. M. ORTIZ-CARVAJAL
Miss T. SALABERRI

ALLOCUTION D'OUVERTURE

ANNEXE II

prononcée par

Son Excellence, Monsieur J. ERTL
Ministre de l'alimentation, de l'agriculture
et des forêts de la République fédérale d'Allemagne

C'est pour moi un plaisir et un honneur extrêmes que de vous souhaiter cordialement, au nom du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, la bienvenue dans notre pays. Je salue en particulier M. Boerma, Directeur général de la FAO, qui est venu à Munich avec ses collaborateurs. Je tiens à le remercier d'avoir accepté, sur l'invitation de mon gouvernement, de tenir cette conférence à Munich. Je garde un excellent souvenir de la septième Conférence régionale de la FAO, qui s'est tenue à Budapest voici deux ans, des excellentes conditions de travail que nous y avons bénéficié, des importants résultats qu'elle a permis d'établir. Je serais très heureux si nous parvenions à créer ici la même atmosphère d'harmonie et d'efficacité. Dans quelle mesure saurons-nous tirer parti des possibilités de contacts qui s'offrent à nous? Quelles relations de travail parviendrons-nous à établir? Cela dépendra de nous. Les quatre excursions que nous avons organisées vous permettront, en tout cas, de voir par vous-mêmes à quoi ressemblent nos exploitations agricoles.

Deux ans se sont écoulés depuis la dernière Conférence régionale. Nous devons maintenant faire le point. Bien des éléments que l'on voyait à Budapest se dessiner en matière de politique et de technologie agricoles ont évolué en raison de ce qui s'est passé à l'échelon mondial, régional ou national.

La FAO a pris une part active à cette évolution; elle a contribué de manière décisive à dégager les problèmes futurs de l'agriculture mondiale et à proposer des solutions. Si, depuis quelques années, nous comprenons et connaissons mieux les liens importants, qui, à l'échelon mondial, unissent la production agricole et les politiques commerciales d'une part, et d'autre part la campagne contre la faim et la solution du problème des excédents, c'est surtout à vous-même, Monsieur le Directeur général, que nous le devons.

Malgré des difficultés diverses, dues en grande partie aux incertitudes qui ont marqué ces temps derniers les politiques monétaires, je tiens à redire avec une grande satisfaction que la FAO, qui travaille à l'échelon mondial et qui est la plus grande institution spécialisée des Nations Unies, connaît une expansion constante pour faire face aux tâches véritablement gigantesques qui lui sont assignées. Elle a pris la meilleure voie possible pour remplir son rôle de tribune internationale où les politiques agricoles sont débattues, comme le montrera clairement, j'en suis sûr, la discussion que la présente Conférence va consacrer aux problèmes de l'ajustement dans les pays développés. Bien que nous l'ayons reçu un peu tard et qu'il soit assez touffu, j'ai lu avec la plus grande attention le document présenté à la Conférence sur cette question - et qui m'intéressait particulièrement en tant que responsable de politiques agricoles. C'était une sage décision que d'engager le débat sur ce problème par une étude qui englobe la région européenne. En effet, malgré des différences de structure et d'intensité d'un pays à l'autre, le niveau de développement de l'agriculture européenne fait apparaître certains traits et caractères communs dans les problèmes qui se posent. Cette agriculture traverse actuellement, en matière de politique agricole, de technologie et d'organisation, diverses phases de développement que connaîtra dans l'avenir une grande partie du monde. L'expérience acquise chez nous pourrait aider d'autres régions à déterminer leurs options. Je crois que l'une des tâches primordiales de la FAO consiste à assurer la transmission et la coordination de telles expériences. J'ai noté avec satisfaction que la FAO a solidement assuré les bases, jetées à Budapest, du débat technique et politique sur l'ajustement de la production et des marchés agricoles. Cela me permet de rattacher directement mes observations sur ce point à ce que j'ai dit il y a deux ans.

Je ne tiens pas à anticiper sur les options que fera valoir la délégation allemande, mais il me paraît important de noter que le développement intervenu depuis lors dans l'agriculture mondiale nous a amenés à mieux comprendre ces questions.

Le progrès scientifique et technique fait inévitablement augmenter la production, ce qui, dans certains pays industrialisés, peut provoquer l'apparition d'excédents de certains produits agricoles. Du coup, un effort accru s'impose pour équilibrer les marchés. En même temps, il faut prendre des mesures structurales appropriées pour opérer des ajustements dans la situation et les besoins sociaux et politiques des différents pays. Dans notre recherche des solutions, nous n'en devons pas moins regarder au-delà des frontières de nos pays et de nos régions. J'ai lu ce matin une nouvelle étude très intéressante sur l'évolution de la récolte dans les pays tiers. Comme il s'agit, apparemment, du document le plus récent de la FAO, je suppose que vous mettrez ce thème, qui a dû être publié ces jours à Rome, peut-être encore en discussion au cours de cette Conférence. Plus que jamais, cette recherche doit tenir compte du cadre mondial. Cela signifie assurément qu'à l'avenir les politiques agricoles et commerciales devront davantage être coordonnées avec l'aide des organismes internationaux compétents.

Il faut poursuivre les efforts pour assurer sur le plan international une répartition rationnelle des tâches, qui tienne compte des aspirations légitimes de toutes les nations, et qui devrait, en fin de compte, aboutir à une organisation correspondante du commerce mondial. Le mot d'ordre doit être une souplesse aussi grande que possible dans l'ajustement de la production aux besoins du marché. Chacun doit s'efforcer de donner au commerce agricole la plus grande ouverture possible sur le monde. En dehors du problème central que constitue, sur le plan des politiques agricoles, le problème de l'ajustement de la production et des marchés dans le monde, il est bien entendu d'autres points de l'ordre du jour qui vont réclamer toute notre attention. La découverte d'un meilleur équilibre entre la production laitière et la production de viande de boeuf ne représente pas seulement pour nous un problème de première grandeur en matière de politique agricole: elle soulève aussi d'importantes questions sur le plan de la technique et des politiques commerciales. La réglementation des prix dans ce secteur de la production exerce une influence directe sur les revenus de la majorité de nos agriculteurs. Etant donné la part importance des produits de haute qualité - notamment des produits de l'élevage - dans l'ensemble des revenus agricoles, c'est un problème essentiel que la FAO a abordé en étudiant cette question. Nous comprenons tout à fait que, dans son étude, elle se soit préoccupée des intérêts des pays exportateurs du Tiers Monde.

J'ai beaucoup apprécié le fait que pour commencer, on ait choisi dans le secteur des fruits et légumes trois produits comme point de départ d'une étude plus générale qui présentera une importance extrême pour la commercialisation de ces produits si délicats. Nous savons que la demande du consommateur se fait toujours plus exigeante en ce qui concerne le choix et la qualité. Aux niveaux de la production et du commerce, il nous faut intensifier nos efforts pour parvenir à une offre optimale. A cet égard, il reste à surmonter beaucoup de contraintes d'ordre structural.

Quant au point de l'ordre du jour qui a trait au Programme alimentaire mondial, le Secrétariat nous a fourni une excellente étude de cet important domaine de travail dans le document que nous avons reçu. Le plan à moyen terme de la FAO figure également à l'ordre du jour. C'est là une question qui ne cesse de retenir notre attention. Nous souhaitons donc vivement que la FAO élabore ce plan avec la plus grande efficacité. Vous-même, Monsieur le Directeur général, et vos collaborateurs, méritez des félicitations pour le travail que vous avez accompli dans ce domaine. Mais nous ne devons pas négliger la situation financière difficile dans laquelle la FAO se trouve actuellement. Compte tenu des possibilités présentes de l'Organisation et une fois soigneusement pesés tous les intérêts en jeu et les priorités véritables, les objectifs à moyen terme de la FAO devraient présenter de manière aussi claire et concise que possible ce que l'on doit et peut entreprendre dans les années à venir. J'attends encore un exposé précis sur ce point, mais j'espère que nous allons le recevoir bientôt, et que les débats qui vont se dérouler permettront de faire des progrès considérables dans ce sens. Nous attachons une grande importance à la poursuite du développement de la FAO et de ses activités en Europe ainsi que dans l'ensemble du monde, car les tâches qui lui sont assignées sont trop importantes pour qu'on puisse s'en désintéresser.

Tous les Etats Membres sont constamment invités à définir conjointement la stratégie que la FAO devra suivre, et à examiner le champ de ses activités. Il se peut que, par le passé, nous n'ayons pas pris cette tâche suffisamment à coeur. L'Organisation vaut ce que vaut son Secrétariat, ne l'oublions pas, mais surtout elle vaut exactement ce que vaut la coopération

de ses Etats Membres. Quant à mon pays qui fait partie de l'Organisation depuis 1950, je puis vous affirmer que, dans l'avenir également, nous nous efforcerons de contribuer à l'oeuvre bénéfique de la FAO. En disant cela, je ne pense pas d'abord à la contribution financière de mon pays, mais surtout à notre coopération au sein des nombreux organes de la Conférence de la FAO, ainsi qu'à l'envoi d'experts qualifiés pour servir au Siège et sur le terrain. Tant à Budapest qu'à la Conférence de la FAO, tenue à Rome, j'ai eu l'occasion de parler de la contribution que la République fédérale d'Allemagne se propose d'apporter, par sa politique agricole, à la solution des problèmes de l'agriculture aux échelons national, européen et mondial. A Budapest, j'ai exposé la conception fondamentale de la politique agricole du Gouvernement fédéral; à Rome, j'ai fait état des mesures prises dans l'intervalle.

Avec votre permission, Monsieur le Président, je voudrais maintenant évoquer brièvement les enseignements que nous retirons de nos travaux actuels. Le bien-être de l'homme doit se trouver au centre même de toutes nos activités de planification politique dans toutes les parties du monde. Je considère donc que notre conception de la politique agricole n'est juste que si nous envisageons l'agriculture dans le cadre d'une politique sociale d'ensemble. Dès l'époque où fut adopté le Traité de Rome, cette idée a été exprimée dans l'Article 39. Depuis lors, cet article constitue le principe directeur dont s'inspirent les Etats Membres de la Communauté économique européenne. Les tâches et les problèmes ne sauraient donc être identifiés et surmontés dans le seul contexte technique et économique, mais ce travail doit s'inscrire dans un processus général d'ajustement des structures. Aujourd'hui comme dans l'avenir, chaque fois que des agriculteurs ne peuvent pas résoudre leurs problèmes tout seuls, une action bien précise des pouvoirs public devient indispensable. Ainsi dans notre pays, nous voulons conserver pour l'avenir les exploitations agricoles qui sont efficaces et engager le processus nécessaire des modifications de structure qui sont acceptables du point de vue social. En conséquence, nous appliquons un ensemble de mesures gouvernementales et attachons une importance extrême à l'assistance sociale supplémentaire. Je crois que mon gouvernement a franchi un pas important vers une politique juste et systématique en matière de structures agricoles avec son programme de promotion et d'assistance sociale d'appoint pour les exploitants individuels. Ce Programme fait l'objet d'une évaluation constante en ce qui concerne son efficacité, et d'ajustements périodiques en fonction de l'évolution des besoins. Déjà, ce programme a exercé une influence essentielle sur la formation d'une politique agricole commune de la CEE différenciée sur le plan régional.

Vous le savez, notre politique agricole nationale s'inscrit dans le cadre de la politique agricole commune que nous avons entrepris de définir pour la Communauté économique européenne. Cette politique commune a limité notre liberté d'action en ce qui concerne les mesures nationales de politique agricole, mais elle s'est révélée avantageuse pour les membres de la Communauté et pour leurs relations avec les pays du Tiers Monde. D'aucuns critiquent la politique agricole de la CEE, et je fais partie moi-même souvent des critiques de cette politique, mais il ne faut pas oublier que la Communauté économique européenne, dont le pouvoir d'achat représente quelque 10 milliards de dollars des Etats-Unis par an, est le plus gros client du monde pour les produits agricoles. Je crois que certains pays industriels devraient prendre ces chiffres pour exemple. Sur cette somme, 5,6 milliards de dollars sont consacrés à des importations en provenance de pays en voie de développement. Mais il ne faut pas se dissimuler que, pas plus que d'autres parties de ce continent et que le monde dans son ensemble, nous n'avons totalement réussi à équilibrer le "carré magique" de l'agriculture, dont les sommets sont:

- la situation du revenu dans l'agriculture;
- la combinaison optimale des facteurs de production;
- le progrès de la production;
- l'équilibre des marchés, y compris les échanges extérieurs.

Un tel équilibre n'existe sans doute nulle part, et les efforts pour le réaliser sont et doivent être un processus continu. Nous aurons donc à nous en occuper dans l'avenir également.

Nous sommes venus à la présente Conférence de tous les points de ce continent, et aussi d'autres parties du monde, afin de poursuivre notre quête de solutions aux grands problèmes de la politique agricole. Espérons que nous ferons avancer cette politique commune. Même si les progrès réalisés ne sont pas immenses au regard du dilemme devant lequel se trouve l'agriculture mondiale, nous devrions, au terme de nos travaux, pouvoir nous dire que nos efforts n'ont pas été vains et que nous sommes allés de l'avant.

DECLARATION PRONONCEE PAR M. A.H. BOERMA,
DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO, A L'OUVERTURE
DE LA HUITIEME CONFERENCE REGIONALE POUR
L'EUROPE

Munich, 18 septembre 1972

Monsieur le Président, Excellences, Messieurs les délégués,

La huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe se réunit à un moment tout chargé de sens, alors que l'on voit nettement - et avec quelle joie! - se dessiner une détente à travers tout ce continent. Il est particulièrement indiqué que notre Conférence se déroule dans un pays qui a beaucoup fait pour déterminer cette détente. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude au Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne qui nous a invités à nous réunir en ce lieu et qui a mis à notre disposition des installations et services de premier ordre.

A divers égards, la Conférence régionale pour l'Europe se distingue de celles qui ont lieu dans les autres régions. Tout d'abord, elle est organisée avec le généreux concours de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Ensuite, son ordre du jour, plus resserré que celui des autres Conférences régionales, est axé de manière sélective sur les problèmes essentiels de l'agriculture dans cette région prospère.

Il n'en reste pas moins que, si la Conférence régionale pour l'Europe diffère nécessairement de toutes les autres, la cause principale en est la nature même de la région. En majeure partie, l'Europe appartient au monde développé. Mais les structures et les niveaux de développement n'y sont pas les mêmes partout. En gros, on peut dire qu'il y a trois Europes: l'Europe occidentale, dont les perspectives vont s'éclaircir bientôt avec l'élargissement de la Communauté économique européenne; l'Europe orientale, dont les politiques de développement sont liées au Conseil d'assistance économique mutuelle; enfin, l'Europe méridionale, où plusieurs pays en sont à un stade analogue à celui qu'ont atteint certains pays du monde en développement. L'espoir de la FAO, c'est que ces trois Europes vont se regrouper de manière plus étroite encore dans la réalisation de leur prospérité agricole.

L'importance, l'utilité de notre Organisation pour la région réside précisément dans l'aide que nous pourrions apporter à ce processus. En effet, la FAO constitue la seule instance devant laquelle les pays d'Europe, de quelque manière qu'ils se regroupent sur le plan politique ou économique, peuvent débattre de leurs problèmes agricoles. Elle leur offre aussi des possibilités toutes particulières touchant la coopération en matière de recherche et l'échange de renseignements scientifiques et techniques sur les questions agricoles. Ainsi, pour ce qui est de la recherche, nombre d'instituts qui comptent parmi les premiers d'Europe ont été choisis pour coopérer étroitement avec l'Organisation à un programme coordonné de recherche sur les problèmes de l'élevage. Pour les échanges d'informations, il y a les Commissions techniques européennes. Ces commissions, j'en suis persuadé, présentent une grande utilité pour l'agriculture européenne, et c'est pourquoi, bien que partisan de structures moins permanentes et de modes d'action plus souples, je souscris à leur opinion suivant laquelle il convient de les maintenir en tant qu'organes statutaires de la FAO. Permettez-moi de dire aussi que je suis partisan de la poursuite ou de l'expansion de certaines activités dont fait état notre document sur les activités actuelles et futures en Europe, que vous serez appelés à examiner en détail.

Je voudrais maintenant évoquer, de manière plus générale, la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde. Nous disposons maintenant d'estimations préliminaires concernant la situation en 1971. Le tableau qui s'en dégage est extrêmement disparate et même inquiétant. Voyons tout d'abord la production. En général, elle a, dans les pays développés, sensiblement progressé par rapport à l'année précédente. Ainsi, les pays

développés d'Europe occidentale à économie de marché ont augmenté leur production globale de 6 pour cent, et les pays d'Europe orientale à économie centralement planifiée - exception faite de l'Union soviétique, où la production a été inférieure à celle de l'année précédente - ont enregistré une croissance globale de 7 pour cent. Cette situation d'abondance qui caractérise la majeure partie du monde développé rend plus cruel encore le contraste avec la situation d'ensemble des pays en voie de développement, où il semble que l'accroissement de la production en 1971 n'ait pas atteint 2 pour cent.

Ce déséquilibre se retrouve dans la situation du commerce mondial des produits agricoles en 1971 - encore que nos chiffres sur ce point ne soient pas aussi complets. Alors que les économies de marché développées enregistraient une progression de 11 pour cent, en valeur, de leurs exportations agricoles, les pays en développement voyaient les leurs diminuer de 1 pour cent environ par rapport à 1970.

Je voudrais m'étendre un peu sur la situation des pays en développement, car il me paraît important qu'en Europe comme ailleurs on envisage dans une juste perspective la situation mondiale de l'agriculture.

Des chiffres de production portant sur une seule année, comme ceux que je viens de citer, ne me préoccupent pas trop. Ce qui est grave, c'est que ces chiffres semblent révéler la poursuite, voire l'aggravation, d'une tendance de la production et du commerce agricoles des pays en développement à rester en deçà des niveaux qu'exige un véritable démarrage de ces pays. La stratégie internationale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement a fixé comme objectif un taux de croissance annuelle moyenne de 4 pour cent pour la production agricole des pays en voie de développement, dans le cadre d'un objectif de 6 pour cent pour le produit brut de ces pays. Dans la plupart d'entre eux, c'est le secteur agricole qui prédomine. Dès lors, chaque fois qu'ils ne parviennent pas à atteindre l'objectif agricole, ils prennent du retard par rapport au taux général de croissance qu'ils doivent absolument réaliser pour se libérer de leur misère actuelle, d'autant qu'ils sont soumis à une pression démographique croissante. Pendant la première Décennie du développement, leur taux de croissance moyen a été bien inférieur à 4 pour cent. Nous n'avons jusqu'ici aucune bonne raison d'espérer que ce taux sera atteint en 1972. Si l'on ne prend pas d'urgence des mesures pour redresser cette tendance, surtout en ce qui concerne les problèmes sociaux et institutionnels, de graves ennuis se préparent. Bien sûr, ce sont les pays en voie de développement eux-mêmes qui seront les plus éprouvés, mais il est bien évident aussi que cette situation risque fort d'engendrer de grosses perturbations sociales où les intérêts des pays développés eux-mêmes pourraient se trouver compromis.

Certaines de ces réflexions valent également pour la situation du commerce agricole. Certes, le volume des exportations agricoles des pays en développement a quelque peu augmenté depuis une dizaine d'années, mais on constate un fléchissement marqué de leur part dans les échanges mondiaux, notamment de produits agricoles. Dans la mesure même où ce fait contribue à perpétuer la misère dans ces pays, il accentue le malaise social. Mais parler de commerce, c'est faire apparaître nettement la manière dont la stagnation persistante du monde en développement peut compromettre plus directement encore les intérêts du monde développé. C'est bien simple: si les pays pauvres restent pauvres, ils ne seront guère en mesure d'offrir ces nouveaux débouchés que les pays riches recherchent de plus en plus.

De toute évidence, c'est aux pays en voie de développement eux-mêmes qu'il appartient au premier chef de résoudre leurs problèmes. Malgré les progrès techniques réalisés ces temps derniers par certains d'entre eux, il reste beaucoup à faire, par exemple, pour que leurs produits répondent aux exigences du marché dans les pays à revenu élevé. Mais, surtout, pour que les possibilités et les bienfaits du progrès technique soient répartis plus équitablement, des efforts bien plus considérables s'imposent. Il faut réformer avec plus d'énergie les structures agraires périmées, lutter avec plus de résolution pour assurer une répartition plus équitable des revenus, prendre des mesures de plus vaste portée pour résorber un chômage qui atteint parfois des proportions effrayantes, et, d'une manière générale, pour améliorer la qualité de la vie rurale. Je devrais peut-être ajouter que, de plus en plus, les pays en développement semblent comprendre que la solution de ces problèmes exige plus de fermeté et qu'ils prennent des mesures plus précises et positives dans ce sens.

Mais, je le sais bien, les pays développés, en Europe comme ailleurs, se rendent compte que les pays en développement ne peuvent résoudre tous leurs problèmes à eux seuls et sans aide; déjà, de façon bilatérale ou en coopération avec la FAO, les pays développés ont pris un certain nombre de mesures pleines de sagesse pour fournir une telle assistance. Il n'est que juste, à cet égard, de rappeler brièvement quelques-unes des manières dont ces pays collaborent depuis quelque temps avec la FAO pour aider le monde en voie de développement.

Tout d'abord, nous coopérons avec divers gouvernements aux programmes bilatéraux élaborés ces dernières années et portant sur des projets de terrain menés conjointement, sur les experts associés et sur la formation. Cette coopération, et je m'en félicite, se développe régulièrement, et j'espère que cette évolution va s'accélérer en raison du grand intérêt que présente cette collaboration et de l'immensité des besoins des pays en développement.

Il nous faut aussi parler de la recherche. Dans la mesure où la technologie représente une des clés du progrès agricole pour les pays en développement - et la Révolution verte nous a donné à tout le moins une petite idée des possibilités qui s'offrent - il faut n'épargner aucun effort pour intensifier la recherche agricole dans les régions en voie de développement. Je vois un signe particulièrement encourageant dans la création, l'an dernier, du Groupe consultatif de la recherche agricole, au sein duquel la FAO collabore avec neuf pays donateurs européens et avec la Communauté économique européenne, ainsi qu'avec d'autres pays donateurs, des fondations privées, la Banque mondiale, le PNUD et les banques régionales. Dans le cadre de cette vaste entreprise, nous avons mis en train une étude systématique des besoins en matière de recherche dans le monde en voie de développement, en vue de déterminer l'ordre des priorités. Ce travail a déjà abouti à la création ou à l'expansion de certains centres ou programmes de recherche dans différentes parties du monde. Les membres du Groupe apportent leur appui à une autre entreprise dont les objectifs sont différents et d'ordre plus général: il s'agit du Système automatique d'information sur la recherche agricole (CARIS), conçu par la FAO pour tenir les chercheurs, sur le plan national et international, au courant de l'évolution des programmes de recherche agricole dans le reste du monde. La première phase de CARIS, qui intéresse quelque quatorze pays d'Afrique de l'Ouest, a déjà démarré.

A ce propos, je voudrais signaler que la FAO s'occupe aussi, depuis quelques années, de promouvoir la création d'un Système international d'information économique, scientifique et technique sur l'agriculture (AGRIS), entreprise appelant la coopération de tous les Etats Membres et qui, nous l'espérons, permettra d'améliorer considérablement la diffusion des connaissances scientifiques et techniques concernant l'agriculture et les domaines connexes. La Conférence de la FAO a souscrit à ce projet, et nous préparons maintenant la mise en oeuvre d'AGRIS avec l'appui et la participation des pays et institutions intéressés.

Il est encore d'autres travaux entrepris en Europe sous les auspices de la FAO et qui, bien qu'axés au départ sur les intérêts européens, mettent l'Organisation mieux à même de servir les pays en développement. Je me bornerai à citer deux exemples que j'ai déjà évoqués dans leur contexte européen, à savoir le programme de recherche envisagé sur les problèmes de l'élevage et les échanges de renseignements scientifiques et techniques au sein des Commissions techniques européennes.

Il est évident que L'Europe contribue puissamment au développement agricole des pays pauvres. Mais, cela dit, il reste à poser une question plus générale: les pays riches, dans leur ensemble, font-ils assez pour l'aide aux pays en développement?

La question est simple; la réponse l'est beaucoup moins. J'ai rappelé quelques-uns des efforts que les pays développés d'Europe consacrent déjà à l'aide au Tiers monde. Mais la Conférence n'en conviendra pas moins, j'en suis persuadé, qu'il faudrait faire beaucoup plus. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre longuement sur la question de l'aide. Pourtant, j'ai peine à croire qu'il puisse y avoir beaucoup de gens s'intéressant, comme vous, à tel ou tel aspect particulier du développement dans le monde et qui s'estimeraient satisfaits de savoir que le monde développé dans son ensemble atteint à peine la moitié de l'objectif de 0,7 pour cet pour l'aide publique au développement, objectif énoncé dans la Stratégie internationale pour la deuxième décennie du développement.

Je ne pense pas non plus que ceux qui ont vraiment à coeur les intérêts à long terme du commerce agricole puissent juger satisfaisants les résultats de la troisième CNUCED. A Santiago, j'ai fait valoir que, les pays en développement étant beaucoup plus tributaires de leurs exportations agricoles que les pays à revenu élevé, il faudrait faire à ces exportations - matières premières et produits traités - une place beaucoup plus large sur les marchés du monde nanti. Cette opinion n'a malheureusement pas recueilli l'assentiment général. Mais, à long terme, elle finira bien par s'imposer, comme l'exige le bon sens autant que la générosité. On a dit que l'échec - d'ailleurs relatif - de la troisième CNUCED venait de ce que le moment était peu propice, étant donné les importantes négociations monétaires et commerciales qui se déroulent actuellement. Espérons que c'est bien le cas et que les réunions futures de la CNUCED se caractériseront par un esprit plus conciliant.

Je crois devoir dire, Monsieur le Président, qu'à mes yeux la FAO a le devoir imprescriptible de lutter pour que les pays en développement bénéficient d'un traitement plus favorable dans leur commerce agricole. Cela dit, je voudrais replacer la question dans un cadre plus général, ce qui va me conduire à évoquer des questions d'un intérêt plus immédiat pour votre Conférence.

Tout d'abord, je précise que la FAO, dans ses efforts pour défendre les justes intérêts des pays en développement en matière de commerce agricole, continuera bien entendu d'accorder toute l'attention et toute la compréhension voulues à la situation des pays développés. Organisation internationale, nous avons pour objectif de servir de notre mieux les intérêts bien compris de tous nos Etats Membres. Dans le cas présent, cela veut dire que nous devons avant tout chercher à élaborer des politiques propres à réduire les disparités et les distorsions actuelles de l'agriculture mondiale et à lui apporter l'équilibre et la santé.

Il faut donc se féliciter que la FAO nous ait autorisés à poursuivre nos études préparatoires sur l'ajustement agricole international. Il est également fort heureux qu'une étude de ce type ait déjà été préparée à la suite de la recommandation émise par la Conférence à sa session de 1969 au sujet de l'Etude prospective du développement agricole mondial. Il s'agit de l'Etude sur l'ajustement agricole dans les pays développés, qui est présenté publiquement pour la première fois à la présente Conférence.

Cette étude, dite "de Genève", représente l'aboutissement de deux ans de travail acharné. Parmi ceux qui y ont oeuvré, je tiens à signaler M. Stanovnik, qui nous a prêté son concours grâce à la coopération de la Commission économique pour l'Europe, et M. Paul Lamartine Yates, notre ancien Représentant régional pour l'Europe, qui en est en quelque sorte le maître d'oeuvre.

Je ne me propose pas de vous parler longuement de cette étude: M. Ojala va vous la présenter très bientôt, et il serait inutile de nous répéter l'un l'autre. Je n'en voudrais pas moins formuler quelques observations de caractère général.

En premier lieu, l'étude est conçue comme une chaîne de corrélations. Elle expose les diverses caractéristiques regrettables de la situation agricole dans les pays développés, montre comment les difficultés auxquelles se heurtent les collectivités agricoles ont entraîné le recours à divers expédients tout aussi peu satisfaisants dans les politiques agricoles de ces pays, puis elle expose les conséquences de ces politiques sur la situation du commerce mondial, mettant en évidence le préjudice qu'elles causent aux échanges agricoles, et en particulier aux exportations agricoles des pays en développement. Dans cet effort pour relier entre eux la plupart des éléments principaux de l'actuel déséquilibre de l'agriculture mondiale, je vois l'une des caractéristiques les plus intéressantes de cette étude.

Le point de départ, c'est la rapide évolution technologique, économique et sociale des pays développés. Dans les économies de marché, ce fait, joint au ralentissement enregistré dans la croissance de la demande du consommateur, a provoqué l'apparition d'excédents et ce que l'étude appelle "le maintien d'un excès de ressources dans le secteur agricole". Dans les économies centralement planifiées, le problème ne réside pas tant dans la taille antiéconomique des exploitations - cette question a été en grande partie réglée - que dans des difficultés d'administration et de gestion, notamment en ce qui concerne les inputs et la commercialisation. En même temps, on a lieu de croire que plusieurs de ces pays se heurteront avant longtemps au problème de la surproduction.

Les économies de marché ont choisi de réagir à leurs difficultés, sur le plan interne, par des mesures économiques telles que soutien des prix et aménagement de l'offre pour limiter la production. Ces mesures sont très coûteuses, et de plus elles se révèlent souvent inefficaces. C'est ainsi que le soutien des prix n'a même pas atteint le but essentiel qui consiste à assurer à tous les agriculteurs un revenu minimum. Ces mesures ont amélioré la situation économique des grandes exploitations, mais elles ont appauvri la masse des petites exploitations.

Pour l'essentiel, la solution préconisée dans l'étude à l'ensemble si complexe des problèmes agricoles des pays développés consiste à transférer hors du secteur agricole, de manière ordonnée, le volume nécessaire de ressources humaines et matérielles. Je souscris pleinement à cette thèse fondamentale. Toutefois, il faut bien reconnaître que c'est, là encore, une mesure d'ordre économique, et que les ajustements de structure qu'elle suppose appelleront en contrepartie toute une série de mesures sociales.

Par exemple, l'étude elle-même suggère que les gouvernements fixent un revenu minimum garanti pour les familles agricoles jusqu'à ce qu'elles puissent trouver un emploi suffisamment rémunérateur, soit dans l'agriculture, soit dans un autre secteur. Comme le dit l'étude, cela traduirait dans les faits le principe suivant lequel le soutien des revenus doit être distinct du soutien des prix. Il faudrait également prendre des dispositions pour aider les ruraux à trouver de nouveaux emplois et à acquérir une formation.

Dans la façon actuelle d'aborder la solution des problèmes agricoles des pays développés dans leur ensemble, l'un des aspects les plus déplorable est la mesure dans laquelle elle entraîne la mise en place de nouveaux obstacles aux importations et de subventions aux exportations agricoles. Les pays développés eux-mêmes ne sont pas très heureux de se voir barrer l'accès à certains marchés d'autres pays développés. Mais, naturellement, les grandes victimes sont les pays en développement, dont la plupart sont lourdement tributaires de l'expansion rapide et constante de leurs exportations agricoles, élément essentiel de leur développement général. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que, de 1955 à 1970, les recettes rapportées à ces pays par leurs exportations agricoles ont augmenté de 43 pour cent, alors que dans le même temps celles des pays développés augmentaient de 130 pour cent. En conséquence, leur part dans les exportations agricoles mondiales est tombée de 46 à 34 pour cent au cours de la même période. Qu'il me suffise d'ajouter que les pays pauvres d'Europe pâtissent eux aussi cruellement de cet état de choses.

L'étude apporte un exemple très révélateur de la transformation que l'on pourrait apporter à la structure des échanges mondiaux de produits agricoles si les pays développés modifiaient même légèrement leurs actuelles politiques commerciales. On a calculé que, si le taux d'autosuffisance agricole des pays développés diminuait, ne fût-ce que de 2 pour cent environ - or, considérés ensemble, ces pays sont bien proches de l'autosuffisance pour les produits agricoles qu'ils cultivent eux-mêmes - la valeur des exportations agricoles du monde en développement pourrait augmenter de quelque 4 milliards de dollars par an.

A mon sens, l'élargissement de la Communauté économique européenne ne fera que donner plus d'importance encore aux conclusions de l'Etude de Genève. La part de la Communauté des Dix dans les échanges mondiaux de produits agricoles sera d'environ 40 pour cent; ses politiques auront donc des répercussions énormes sur le commerce et l'agriculture dans le monde. J'ai le ferme espoir que cette force économique si puissante sur le plan mondial ne commettra pas l'erreur de poursuivre des politiques centripètes.

En présentant cette étude à la Conférence et en lui recommandant les conclusions qu'elle contient, je voudrais préciser que nous n'essayons pas de nous annexer des fonctions qui appartiennent à la CNUCED et au GATT. Je crois, au contraire, qu'une grande partie du contenu de l'étude sera fort utile à ces organisations.

Avant d'en terminer avec ce bref exposé des questions traitées dans l'Etude de Genève, je voudrais présenter une dernière observation sur la situation actuelle de la production dans certains pays développés. J'ai évoqué tout à l'heure la question des excédents. Il est évident qu'en ce qui concerne les céréales nous assistons en ce moment à des changements aussi

soudains que considérables. Je n'en veux pour preuve que les accord récents au titre desquels l'Union soviétique achète maintenant de grosses quantités de céréales aux Etats-Unis et à certains autres pays. D'après les renseignements dont nous disposons, à la suite de cette évolution et en raison de quelques autres facteurs, les stocks de céréales des principaux producteurs sont maintenant tombés à leur niveau le plus bas depuis nombre d'années.

Jusqu'ici - du moins dans les années récentes - les principaux pays producteurs disposaient de stocks de réserve qui leur permettaient, au besoin, de fournir une aide d'urgence au pays en développement en cas de grande calamité. Vous n'avez pas oublié, par exemple, les efforts extraordinaires déployés par les Etats-Unis pendant la grande sécheresse qui a frappé l'Inde en 1966 et 1967, ni plus près de nous, l'action conjointe de plusieurs pays pour faire face aux besoins alimentaires résultant du cyclone et des troubles politiques dans le pays qui s'appelle maintenant le Bangladesh et dans ses environs.

On pense parfois aujourd'hui que grâce à la Révolution verte, la nécessité d'une telle aide d'urgence va diminuer progressivement. Il faut - et j'y insiste - se garder d'un optimisme excessif sur ce point. Pendant au moins quelque temps encore, il sera indispensable que les principaux pays producteurs de céréales du monde développé conservent des stocks suffisants pour faire face aux grandes crises qui pourraient survenir dans les pays en développement. De toutes mes forces, je les exhorte à garder ce fait très présent à l'esprit lorsqu'ils élaboreront leurs politiques en matière de production et de commerce. Dans le passé, ils ont fait preuve d'un remarquable sens des responsabilités envers la communauté mondiale lorsque de grandes catastrophes se produisaient. Mais l'heure n'est pas encore venue où ils pourraient se sentir dégagés de ces responsabilités.

Monsieur le Président, outre l'étude de Genève, votre Conférence est saisie de deux autres études fort importantes. L'une traite du problème capital que constitue le rapport entre la production de lait et la production de viande de boeuf en Europe. Comme vous le savez, importateurs et exportateurs se trouvent actuellement dans une situation critique en ce qui concerne les disponibilités de viande. Dans cette étude, réalisée en coopération avec une équipe d'experts-conseils européens de premier plan, vous trouverez, je l'espère, quelques idées utiles pour l'élaboration de politiques nouvelles et de solutions techniques.

Il faut également citer l'Etude des marchés possibles pour certains fruits et légumes en Europe. La situation du marché des fruits et légumes se complique sans cess. J'espère que cette étude permettra elle aussi de mieux voir les questions et apportera quelques solutions pour les trois produits dont elle traite - pommes, raisin de table et tomates. J'espère aussi qu'elle montrera la valeur d'études de ce genre sur d'autres produits, notamment comme documentation de base pour les négociations dont ils peuvent faire l'objet.

J'en viens, Monsieur le Président, à la situation actuelle de la FAO elle-même et à son évolution depuis la dernière Conférence. C'est très compliqué, et je devrai me borner à un exposé très général.

J'ai dit tout à l'heure que les débats de la dernière session de la Conférence de la FAO, en novembre 1971, et la menace d'une crise financière, m'avaient conduit à décider vers le début de l'année 1972 qu'il fallait sans attendre définir plus nettement l'ordre des priorités à observer dans notre travail. Il ne faut pas séparer les deux éléments qui m'ont amené à cette décision. S'il est vrai, comme on l'a laissé entendre à la Conférence et comme nous le ressentons parfois nous-mêmes, que la FAO essaye d'en faire trop et d'étaler sur un champ trop vaste les ressources limitées dont elle dispose, nous devons de toute évidence revoir nos priorités et nous tenir prêts, au besoin, à enlever des ressources aux activités présentant une importance moins fondamentale pour les objectifs de l'Organisation, pour les transférer à des activités plus urgentes et plus importantes. Lorsque, brochant sur le tout, nous nous sommes trouvés ces derniers mois aux prises avec une grave crise financière, cette nécessité s'est faite plus impérieuse et plus urgente encore.

Je ne tiens pas, pour le moment, à m'étendre trop longuement sur les détails de la crise financière. Aujourd'hui, les perspectives apparaissent encore incertaines. Mais, en deux mots, nous estimons que, si nous ne prenons pas de mesures d'économie, nous aurions un déficit d'environ 7 millions de dollars sur le budget de l'exercice biennal voté par la Conférence de la FAO - soit 86 millions de dollars. Cette situation tient à deux facteurs qui échappent à notre action: d'une part, les modifications récentes des taux de change, et en particulier la dévaluation du dollar, et d'autre part l'accélération des pressions inflationnistes générales, qui a été beaucoup plus rapide que nous n'aurions pu le penser lors de la préparation initiale du budget, voici plus d'un an et demi. Outre ce déficit de 7 millions de dollars, nous sommes menacés de perdre encore 5 millions de dollars si le Congrès des Etats-Unis décide, comme on l'a proposé, de ramener à 25 pour cent la contribution de ce pays à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées et si cette décision prend effet, en ce qui concerne la FAO, au début de 1972. Cette question n'est pas encore réglée définitivement, de sorte que la situation demeure incertaine. C'est cependant là un facteur dont il nous faut tenir compte. Enfin, Monsieur le Président, une autre difficulté vient s'ajouter à celles-là: pour des raisons assez compliquées dont l'origine remonte le plus souvent assez loin, nous allons devoir, si nous ne prenons pas de sérieuses mesures d'économie, faire face à un déficit croissant sur nos dépenses de l'argent d'exécution au titre du PNUD et sur nos frais généraux au titre des fonds de dépôt. Telle est donc, retracée à gros traits, la crise financière de l'Organisation, dont nous n'avons pleinement ressenti l'impact qu'à la mi-mai, c'est-à-dire au moment où est apparu le risque de perdre une partie de la contribution des Etats-Unis.

La prudence nous a donc dicté des mesures urgentes et plutôt radicales, et nous avons notamment imposé une réduction de 10 pour cent des montants alloués aux divisions du Siège et aux bureaux régionaux pour 1972 et 1973.

Mais, fort heureusement, nous n'avons pas tout à fait été pris à contre-pied. En premier lieu, bien qu'il nous ait été impossible de prévoir l'ampleur que pourrait revêtir la crise, nous sentions depuis quelque temps déjà s'accumuler les pressions financières. En conséquence, nous avons déjà mis en application certaines mesures d'économie sur des postes tels que voyages, achat d'équipement, etc.

Mais, surtout, nous avons déjà entrepris cette révision des priorités que j'avais décidée. Au début de l'année, j'ai constitué un Groupe sur les objectifs et politiques de l'Organisation. Pour traduire en programmes pratiques certaines des utiles suggestions à long terme de ce groupe, j'ai réuni à nouveau nos groupes de travail interdépartementaux sur les domaines de concentration - que je préfère aujourd'hui appeler "domaines d'action prioritaire", et je leur ai demandé de réexaminer les priorités en partant de l'hypothèse d'une réduction de 10 pour cent, en valeur réelle, des ressources disponibles pour le prochain exercice. Ce travail n'est pas achevé, tant s'en faut, mais je crois que nous avons déjà sérieusement avancé dans le sens d'une véritable sélection des priorités. Celles-ci devront être élaborées avec précision pour la session du Conseil, qui se tiendra en novembre, mais je vais déjà vous indiquer dans un instant certaines des grandes lignes suivant lesquelles nous avançons déjà. Notre examen des priorités a pour but essentiel d'assurer une souplesse permettant à l'Organisation de réagir avec plus de réalisme et de finesse au "choc du futur". Entre autres avantages, une telle souplesse permet, au besoin, d'effectuer plus rationnellement des économies par réduction des activités consacrées aux programmes de plus faible priorité. Certes, nos actuelles difficultés financières ne s'en trouveront pas pour autant résolues, et les réductions que nous sommes obligés de pratiquer n'en seront guère rendues moins pénibles. Mais du moins ces réductions viendront-elles s'inscrire dans un cadre plus logique. C'est pourquoi j'ai dit qu'il nous fallait mener de front l'examen de nos difficultés financières et de nos priorités.

Quels seront les effets, sur l'Organisation, de la réduction de 10 pour cent qui a été décidée? D'une façon très générale, il faudra réduire certains programmes, car les nécessaires économies nous interdiront de conserver après l'expiration de leur contrat certains agents titulaires d'un engagement de brève durée ou de durée déterminée. Les détails ne sont pas encore tous au point, et du reste il s'agit d'une opération trop riche de ramifications pour que je puisse en rendre compte dans un exposé comme celui-ci. Je crois que, d'une manière générale, la question des priorités présente plus d'intérêt pour votre Conférence.

A ce propos, Monsieur le Président, permettez-moi une observation préliminaire: réexaminer les priorités, ce n'est nullement admettre que l'on aurait commis des erreurs dans le passé. A mes yeux, ce réexamen fait partie d'un processus permanent d'ajustement organisationnel en fonction de l'évolution rapide qui caractérise notre époque. Notre ancienne manière de centrer nos travaux ne permet manifestement plus - et elle ne le peut pas, parce que c'est la nature des choses - de couvrir tout le champ de nos responsabilités présentes et futures. Nous nous heurtons constamment à des problèmes - dont la nouveauté tient soit à leur nature même, soit à leur ampleur, à leur urgence ou à leur complexité croissante - dont une organisation internationale telle que la nôtre doit tenir compte si elle ne veut pas devenir stérile ou perdre toute son efficacité.

Je voudrais envisager cette question des priorités sous trois angles différents. Premièrement, compte tenu de nos domaines d'action prioritaire, l'agriculture mondiale présente - je dirais presque qu'elles crèvent les yeux - certaines grandes priorités générales correspondant plus ou moins à ces domaines et vers lesquelles notre effort s'oriente tout naturellement. Deuxièmement, quelques autres orientations prioritaires se dégagent de la structure même du travail de la FAO. Enfin, il nous faut envisager l'ensemble de la question des priorités du point de vue du Plan à moyen terme.

J'ai déjà signalé particulièrement deux de ces grandes priorités générales, à savoir la nécessité d'intensifier la recherche agricole dans les pays en développement et la question de l'ajustement agricole international. Permettez-moi d'en mentionner une troisième: la question de l'environnement.

Devant un auditoire européen, point n'est besoin d'insister lourdement sur les périls et les problèmes qui pèsent sur l'environnement. Bornons-nous à un exemple tout proche: des expériences effectuées récemment ont montré que, du point de vue biologique, le grand et beau lac de Constance - le Bodensee - dont 150 kilomètres à peine nous séparent et qui constitue le principal réservoir d'eau pour une population de 2 à 3 millions d'âmes, a vieilli de 10 000 ans au cours des 20 dernières années, rien qu'à cause de la pollution. Si l'on n'intervient pas de toute urgence, ce lac va bientôt mourir, toujours biologiquement parlant.

De par la nature même de son travail, la FAO s'intéresse depuis toujours, vous le savez, aux problèmes de l'environnement. Mais maintenant, après la Conférence organisée par les Nations Unies à Stockholm - elle-même précédée par une réunion tenue à Prague l'an dernier et consacrée aux problèmes européens - la recherche, au plan mondial, de moyens de parer à cette grave menace a pris un élan nouveau. Il en résultera incontestablement des répercussions considérables sur certains des programmes de la FAO. Plus précisément, une grande partie des travaux à entreprendre pour donner suite aux recommandations adoptées à Stockholm présente des incidences régionales et se rattache directement aux activités de la FAO en Europe. L'Organisation se tient bien entendu prête à assumer ses nouvelles responsabilités dans cette région comme ailleurs. Mais, pour jouer un rôle véritablement efficace, il lui faudra disposer de ressources provenant du nouveau Fonds pour l'environnement. Elle devra également travailler en consultation avec d'autres éléments du système des Nations Unies, notamment la Commission économique pour l'Europe, et avec d'autres organismes internationaux tels que l'OCDE, la Communauté économique et le Conseil de l'Europe.

La coordination avec d'autres organismes s'impose, car si les problèmes de l'environnement font peser une menace sur l'agriculture, les forêts et les pêches, cette menace s'inscrit dans un danger plus général. La FAO doit embrasser ses activités visant la conservation des ressources naturelles dans des plans d'ensemble cherchant à résoudre le problème vraiment gigantesque auquel nous nous heurtons. Il faut en même temps se rappeler que ceux qui ont voué leur existence à l'aménagement des ressources naturelles - spécialistes de la planification agricole et autres - ont un rôle capital à jouer dans cette entreprise. Ce sont eux qui peuvent apporter la contribution la plus positive et la plus éclairée dans ce domaine crucial que constitue la planification de l'utilisation des terres, qu'il s'agisse de combattre l'envahissement de la pollution ou de cesser la production sur les terres marginales. C'est à eux qu'il appartient de donner des avis sur des problèmes tels que l'infiltration des engrais dans les cours d'eau, le dosage rationnel des pesticides ou l'accumulation des effluents résultant de l'élevage, activité qui, en Europe, est fortement concentrée.

Nous ne savons pas encore dans quelle mesure la FAO sera appelée à s'engager dans cette tâche. C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous souhaiterions vivement, avant de poursuivre nos consultations avec d'autres organismes, recevoir des directives de votre Conférence sur la manière dont nous devrions aborder les problèmes de l'environnement en Europe.

J'en viens à certaines autres orientations prioritaires qui apparaissent dans la structure même des travaux de la FAO. En ce qui concerne les régions en voie de développement, le plus important est peut-être de mieux axer nos activités sur les pays, grâce surtout aux études prospectives par pays, de manière que nos programmes répondent plus complètement aux problèmes et aux besoins des divers pays en matière de développement et que soit établie une base solide pour déterminer les priorités dans une optique "centrée sur les problèmes". Je rappelle à ce propos que j'ai décidé de centraliser la coordination des analyses de politique menées par la FAO sur tous les aspects du développement agricole au sein de ce qui s'appellera désormais le Département des politiques économiques et sociales. Si l'on ne regarde que les mots, nous nous sommes contentés d'ajouter le vocable "politiques" à l'ancien titre de ce département. Mais il est plus significatif de noter que le point de convergence de ces activités sera une nouvelle Division de l'analyse des politiques, qui regroupe des éléments de l'ancienne Division de l'analyse économique et du Bureau consultatif de politique générale. Ensuite, étant donné la priorité élevée que nos organes directeurs attachent à la mobilisation des ressources humaines dans le cadre de nos domaines de concentration (ou d'action prioritaire), je renforce l'activité de la Division des institutions rurales dans le domaine des politiques, et j'ai décidé de la rebaptiser Division des ressources humaines et des institutions. Enfin, en vue d'améliorer nos opérations de terrain, j'ai créé un Groupe chargé d'examiner les programmes extérieurs.

Voyons maintenant comment se situe l'ensemble de la question des priorités dans le cadre du Plan à moyen terme. Comme vous le savez, un plan complet, portant sur les années 1972-1977, a été présenté pour la première fois à la Conférence de la FAO en novembre dernier, et il a reçu l'approbation générale. Je pourrais ajouter que, parmi les institutions du système des Nations Unies, la FAO est un des pionniers de la planification à moyen terme. Mais, comme il était du reste naturel dans une réunion aussi vaste que l'est la Conférence de la FAO, des difficultés sont apparues quant à l'ordre des priorités à accorder aux divers programmes et sous-programmes énoncés dans le Plan. C'est pourquoi la Conférence a renvoyé la question aux comités du Conseil - Comités de l'agriculture, des pêches, des forêts et des produits - dans l'espoir qu'ils parviendraient à formuler des recommandations au sujet des priorités, sur lesquelles les actuelles conférences régionales seraient appelées à se prononcer en première instance.

Or, et c'est regrettable, non seulement ces comités se sont heurtés à des difficultés analogues touchant le choix des priorités, mais encore, pour toute la procédure aboutissant à la présentation de recommandations aux Conférences régionales, nous avons été dépassés par les événements. Je vous l'ai déjà dit, il nous a fallu parer à la menace d'une crise financière, et cela m'a fait comprendre que je devais moi-même faire quelque chose pour réorganiser sans retard les priorités de la FAO, faute de quoi le navire risquait de se mettre à balloter au gré des flots. Comme je vous l'ai dit également, ce travail n'est pas encore achevé, et nous ne serons en mesure de présenter nos plans détaillés qu'au moment où le Conseil se réunira en novembre.

Dans ces conditions, je crois que, pour ce qui est des priorités à moyen terme, le mieux que puisse faire la présente Conférence est de travailler sur la base du document établi par le Bureau régional au sujet des activités présentes et futures en Europe. A la lumière de ce document et des idées que les pays eux-mêmes avanceront éventuellement, la Conférence pourrait examiner ensuite les problèmes de développement qui se posent dans la région et dont il apparaît que la FAO serait en mesure de s'occuper, compte tenu des ressources prévisibles, avec de bonnes chances de succès, que ce soit sur le plan mondial, régional ou national. Pour ce qui concerne l'Europe, je suis quant à moi persuadé qu'à l'avenir nos travaux devront avoir un caractère plus sélectif.

Un mot encore à propos du Bureau régional pour l'Europe. D'une manière générale, il me semble que les modifications apportées voici un peu plus de dix-huit mois ont donné de bons résultats. Situé à Rome, le Bureau peut desservir la région plus facilement et à moindres frais. Ses effectifs sont forcément restreints, mais je peux vous affirmer qu'ils ne correspondent nullement à son importance politique, laquelle est considérable.

Dans mon exposé, je me suis le plus souvent efforcé, Monsieur le Président, de situer les problèmes de l'Europe et de son agriculture dans un contexte mondial. Et c'est bien ainsi, je crois, qu'il faut considérer les choses; en effet, maintenant que l'Europe s'est enfin engagée sur la voie de l'harmonie entre les pays qui la composent, elle se trouve mieux placée que jamais - et sans doute mieux placée que quiconque - pour aider le reste du monde à faire de même. Il y faudra de l'imagination, du courage, et la volonté de sacrifier au bien commun certains intérêts à court terme. Mais ce sont là, précisément, les qualités qui ont permis aux nations de ce continent de se rapprocher. Si elles le veulent, elles sauront, j'en suis sûr, mettre en oeuvre ces qualités à l'échelle du monde entier. Si, d'un commun effort, elles peuvent aider les autres à progresser comme elles le font elles-mêmes, ne serait-ce pas la contribution la plus extraordinaire que l'Europe aurait jamais apportée à l'Histoire? Il y a là, Messieurs, une chance magnifique.

Je vous remercie.

ANNEXE IV

DECLARATION PRONONCEE PAR M. JANEZ STANOVNIC, SECRETAIRE
EXECUTIF DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
DEVANT LA HUITIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR
L'EUROPE

Monsieur le Président, Messieurs les délégués,

Avant de vous exprimer les vœux que je forme pour le succès de vos délibérations, permettez-moi de dire publiquement ma gratitude à mon ami le Directeur général de la FAO, qui a invité le Secrétariat de la Commission économique pour l'Europe à participer aux préparatifs de cette importante réunion.

Notre contribution a été modeste, je ne le sais que trop, et je tiens à être parmi les premiers à féliciter mes collègues de la FAO qui ont accompli un énorme travail préparatoire, et plus particulièrement notre ami Paul Lamartine Yates, qui a réalisé de véritables promesses pour mettre au point l'Etude sur l'ajustement. Je n'essayerai cependant pas de dissimuler la joie que j'éprouve à voir, pour la première fois, le nom de la CEE figurer sur les documents soumis à la Conférence régionale pour l'Europe. A mes yeux, c'est là une manifestation nouvelle et importante de l'esprit de coopération amicale qui a toujours régné entre nos deux organisations et qui, s'il est possible, gagne encore en force et en portée.

Grâce aux excellentes relations que nous entretenons à tous les niveaux, grâce aussi au dynamisme de nos deux divisions mixtes - celle de l'agriculture et celle du bois - nous avons pu mettre au point de nombreuses formes de coopération et éviter tout chevauchement entre nos activités. Mais je crois que l'évolution européenne nous permettra de faire mieux encore. Comme vous le savez bien, certains de nos organismes gouvernementaux respectifs qui s'occupent de questions européennes ont des mandats assez semblables en substance. Il paraît évident qu'un resserrement des contacts directs entre ces organes - tel que l'a suggéré récemment le Comité CEE des problèmes agricoles dans le cas de certains de ses organes subsidiaires - ne pourrait que bénéficier aux Etats Membres à plus long terme, cette évolution pourrait même conduire à une simplification de la structure actuelle de nos activités internationales intéressant l'agriculture européenne, comme cela a déjà été fait pour les forêts.

Monsieur le Président, je sais que vous êtes pressé par le temps. C'est pourquoi je me bornerai à quelques brèves observations concernant l'origine et le but de l'étude sur l'ajustement qui va servir de base aux débats relatifs au point 5, qui est le point principal de votre ordre du jour.

Cette étude, que l'on appelle parfois "Etude de Genève" parce que le travail de coordination a été en majeure partie effectué dans cette ville, traite de sujets extrêmement divers dont la plupart intéressent directement les différents organes subsidiaires de la CEE ainsi que la Commission elle-même. Toutefois, en ce qui concerne la CEE, l'intérêt de l'Etude tient essentiellement à ce que dans une large mesure, elle représente un effort pour examiner logiquement les tendances, les problèmes et l'évolution des politiques que l'on peut prévoir pour l'agriculture européenne. On peut dire en gros que, sans se lancer dans l'établissement de nouvelles projections, l'étude constitue un exercice d'analyse sectorielle à long terme.

Voici plusieurs années déjà que la CEE poursuit des études sur les tendances à long terme de la croissance et sur les perspectives du développement en Europe, à la fois au niveau des agrégats et à celui des principaux secteurs. En outre, nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts aux méthodes et aux techniques de la planification et de la programmation à long terme. Les gouvernements de nos Etats Membres ont compris que les politiques économiques

courantes et la planification à court terme et même à moyen terme doivent s'insérer dans une perspective à plus longue échéance qui, sous réserve d'ajustements constants, doit s'étendre aussi loin que l'autorise le sens des réalités. Mais, plus l'horizon est éloigné dans le temps, plus les conditions et les incidences internationales des décisions prises à l'échelon national tendent à prendre de l'importance.

En 1969, la CEE a notamment préparé une étude assez complète sur les tendances et perspectives structurales de l'économie européenne. Certaines des données figurant dans cette étude, une fois perfectionnées et mises à jour, ont été utilisées pour les premiers chapitres de l'étude sur l'ajustement dont vous êtes saisis. L'étude sur l'ajustement a également tiré parti d'une série de travaux à long terme, réalisés ces dernières années par la CEE et dont certains, comme les études sur les tendances et perspectives de la production et de la consommation de bois, ont été menés à bien grâce à la coopération des secrétariats de la FAO et de la CEE. De plus le Comité des problèmes agricoles de la CEE a instamment invité ses organes subsidiaires à accorder une attention particulière à l'évolution à long terme dans leurs domaines respectifs, et le Groupe d'experts de la mécanisation de l'agriculture a pu préparer une étude complète et intégrée sur ce problème. Le Groupe d'experts de la rationalisation des exploitations agricoles a préparé plusieurs rapports intéressants, et un colloque conjoint CEE/FAO, tenu en 1970, a consacré une attention particulière aux perspectives à long terme touchant la production et l'utilisation des engrais.

De son côté, notre Comité des problèmes agricoles a examiné la possibilité d'entreprendre une étude à long terme sur l'agriculture européenne dans son ensemble, fondée sur des contributions des pays, mais ce projet s'est heurté à certaines difficultés. Alors que le Comité et le Secrétariat s'interrogeaient encore sur la manière de s'y prendre, le Directeur général m'a mis au courant de son propre projet, et nous avons décidé d'unir nos forces. La présente étude sur l'ajustement figurera donc aussi à l'ordre du jour de notre Comité.

Je crois que les efforts coopératifs de nos deux secrétariats peuvent se révéler extrêmement féconds, et je pense que, dans la préparation de l'étude, nous avons trouvé la bonne méthode. Ce matin, le Directeur général a très justement dit que l'étude sur l'ajustement représentait une chaîne de corrélations. Je crois que l'on ne saurait mieux dire.

Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de donner - du point de vue de la CEE - un ou deux exemples de cette corrélation des divers secteurs dans l'économie européenne. Nous venons d'achever une étude sur le développement de l'économie européenne des années cinquante aux années soixante-dix. Cette étude, préparée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de notre Commission, fit ressortir très clairement le fait capital que l'évolution de l'Europe après la deuxième guerre mondiale se caractérise essentiellement par une croissance sans précédent de la production. Jamais en effet l'histoire européenne n'avait connu une aussi longue période de croissance économique aussi rapide et ininterrompue. Mais cette période a été en même temps marquée en Europe par des transformations structurales profondes, qui ont affecté non seulement l'agriculture mais aussi les autres secteurs.

Je pourrais aborder cette question des corrélations sous n'importe quel angle mais, m'adressant à des ministres de l'agriculture et à des responsables des grandes options en matière d'agriculture, je préfère commencer par des exemples pris dans le secteur agricole. Les changements intervenus en ce qui concerne les inputs agricoles ont rendu nécessaires des transformations de structure qui ont entraîné un déplacement de la main-d'oeuvre agricole vers d'autres occupations. Il en est résulté des modifications de structure dans la population urbaine comme dans la population rurale. Il en est également résulté des modifications de structure dans la consommation d'énergie. Il en est aussi résulté des transformations dans la structure des industries manufacturières. Je pourrais continuer en parlant de la structure des services, qui elle aussi s'est transformée en raison des changements intervenus dans d'autres secteurs. Bien entendu, toutes ces transformations, qui ressortissent au domaine de l'économie, n'auraient pas été possibles si elles n'avaient été associées à des transformations sociales appropriées, qui, s'ajoutant aux premières, donnent la clé d'un développement complexe. C'est dans cet ensemble intégré que l'on doit considérer les changements intervenus dans l'agriculture européenne au cours des vingt-cinq dernières années.

Sans la croissance de l'économie européenne dans son ensemble, les pays d'Europe ne disposeraient pas des moyens financiers nécessaires pour apporter le soutien voulu aux transformations du secteur agricole. Si les autres secteurs n'avaient pas alimenté la demande de produits agricoles et plus encore la demande de main-d'oeuvre agricole superflue, et si d'autre part les autres secteurs n'avaient pas fourni à l'agriculture la technologie, les outils et les inputs nouveaux qu'exige l'agriculture moderne, l'agriculture n'aurait pas pu se transformer.

C'est pourquoi nous devons considérer les transformations réalisées dans le contexte des changements intervenus dans la totalité de l'économie européenne. Naturellement, étant donné les immenses succès remportés, on peut se demander si les problèmes auxquels nous nous heurtons sont le fait du succès ou de l'échec. Personnellement, je suis tenté d'y voir des problèmes nés du succès; je pense aussi qu'il faut aborder de manière intégrée les problèmes qui se posent aujourd'hui dans l'agriculture, c'est-à-dire considérer l'agriculture comme partie intégrante de l'activité économique dans son ensemble. Pour s'attaquer à des problèmes comme ceux qui sont liés à la productivité agricole et plus encore, aux revenus relatifs en agriculture, il faut s'appuyer sur les autres secteurs. Comment résoudre les problèmes de la productivité agricole, si ce n'est en modifiant encore la forme que prend l'exode de la main-d'oeuvre agricole superflue vers d'autres occupations? Nous nous heurtons également à des problèmes d'environnement. On peut dire que, pour une part, les problèmes d'environnement qui se posent en milieu urbain sont engendrés par l'exode rural. Mais, alors que les conditions de vie en milieu urbain se détériorent, et en raison de cette dégradation les gens réclament de nouveaux lieux de détente, il réclame un surcroît de services. Alors que les agriculteurs abandonnent peu à peu les terres marginales, on pourrait utiliser ces terres de façon productive pour les loisirs, et l'on peut voir là le jeu d'un facteur de compensation.

Il en va de même, si l'on veut, du commerce. Il n'y a pas tellement longtemps, les professeurs viennois pensaient qu'une fois le monde industrialisé ce serait la fin du commerce international; or, en Europe, c'est tout le contraire qui s'est produit en raison de la spécialisation. Notre étude sur la structure des industries manufacturières a pleinement confirmé qu'en Europe cette structure tend à s'uniformiser au niveau des branches, mais cela n'a pas empêché une spécialisation plus poussée à l'intérieur des branches et des diverses industries, ce qui a entraîné une croissance rapide du commerce.

A mes yeux, la poursuite du développement de l'agriculture ne signifie pas nécessairement qu'elle doive s'enfermer dans l'autosuffisance. L'agriculture moderne offre de nouvelles possibilités de spécialisation, à condition, bien entendu, qu'elle ne se referme pas sur elle-même. En outre l'analyse des tendances générales de l'économie européenne à laquelle nous avons procédé fait apparaître très nettement la nécessité d'accorder plus d'attention à la planification physique ou spatiale en Europe. Il faut décentraliser l'activité économique, et c'est assurément là un point très intéressant lorsqu'on envisage les problèmes actuels de la productivité agricole et de la population agricole. Je ne voudrais pas m'étendre sur cette question car le temps me presse, mais l'étude sur l'ajustement elle-même me paraît fournir un bon exemple d'une approche simultanée des tendances en Europe orientale et en Europe occidentale, dans les économies de marché comme dans les économies centralement planifiées. Cette étude prouve en tout état de cause combine la mise en commun des expériences est riche d'enseignements. Bien entendu, il nous faut viser plus haut. Les échanges d'expériences ne suffisent pas: nous devons viser à une action commune qui, à mon sens, doit être le programme de nos activités conjointes en Europe pour l'avenir. Plus que par le passé, je le crois, ces activités doivent se développer dans le sens d'une perspective à long terme. Si j'insiste sur les perspectives à long terme, ce n'est pas que je m'intéresse particulièrement aux prophéties ou à l'art divinatoire, mais c'est parce que je crois que nous pouvons beaucoup mieux comprendre notre problème actuel et les différentes options qui s'offrent à nous si nous disposons de cet instrument que constituent les projections économiques. C'est pourquoi, depuis quelque temps, notre Commission a fait porter beaucoup d'efforts sur les projections et perspectives à long terme.

La plupart des plans et projections économiques d'ensemble des gouvernements membres de la CEE pour les années soixante-dix se caractérisent par le fait qu'ils prévoient essentiellement la persistance des taux de croissance enregistrés récemment. Mais ils envisagent aussi une augmentation marquée des dépenses consacrées à l'éducation, à la santé, à l'environnement, etc., ainsi qu'une plus grande dépendance à l'égard du commerce international. En outre, les gouvernements comprennent de mieux en mieux l'intérêt d'un échange international de renseignements sur leurs plans et leurs intentions à longue échéance tout comme sur leurs politiques à court et à moyen terme.

Les études de la CEE sur les problèmes économiques à long terme ont pris un élan nouveau à la suite des résolutions et décisions récentes de la Commission. Nos organes subsidiaires ont été invités à s'intéresser par priorité dans leurs travaux futurs, à ce type d'étude. De plus la CEE dispose d'un organisme - il s'agit des conseillers économiques principaux auprès des gouvernements membres de la CEE - qui a été chargé plus spécialement de ces études à long terme et qui a entrepris une étude sur les matériaux de base et l'énergie ainsi que sur leurs rapports avec le développement futur de l'économie dans les pays membres de la CEE. Je pense aussi que notre Comité des problèmes agricoles, tenant compte des débats de la présente Conférence, examinera de quelle manière il pourrait contribuer à de telles analyses des perspectives à long terme de l'agriculture européenne.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer, ainsi qu'à toutes les délégations ici présentes et au Directeur général de la FAO, mes vœux les plus ardents pour le succès de la Conférence régionale.

ANNEXE V

DECLARATION PRONONCEE PAR LE DIRECTEUR DE LA
DIVISION DE LA GESTION DES PROJETS, PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL,
DEVANT LA CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Monsieur le Président,

Au nom du Directeur exécutif du programme alimentaire mondial ONU/FAO, qui, à son grand regret, ne peut assister personnellement à la présente Conférence, je tiens à exprimer notre gratitude pour l'occasion qui nous est donnée de participer à vos importantes délibérations. Vous êtes saisis d'un document intitulé "Activités du PAM en Europe" (ERC 72/8) qui décrit les activités du Programme dans la région et aussi dans le monde, ainsi que le rôle croissant de l'Europe parmi les donateurs principaux.

Le Programme alimentaire mondial va bientôt achever sa dixième année de fonctionnement et, au cours de cette décennie, il s'est établi comme le principal instrument du système des Nations Unies pour l'aide alimentaire. Avec un secrétariat qui compte moins de 200 personnes, dont moins de 70 appartiennent au cadre organique, le Programme a engagé à ce jour pour plus de 1 milliard de dollars d'aide alimentaire à plus de 500 projets de développement économique et social. Vous trouverez dans le document dont vous êtes saisis une ventilation détaillée de l'origine et de la destination de ces ressources.

L'aide alimentaire du PAM provient presque exclusivement des excédents agricoles du monde entier. La valeur totale de ces excédents représente en moyenne à peu près 1 milliard de dollars par an, dont le PAM reçoit environ 15 pour cent. Ainsi donc, l'essentiel des excédents est toujours soit commercialisé à l'aide de fortes subventions, soit dénaturé pour servir à l'alimentation animale, soit acheminé vers des programmes bilatéraux d'aide alimentaire.

La caractéristique que l'aide alimentaire du PAM est seule à posséder est qu'elle n'est pas distribuée à titre de secours ou de simple don. Les denrées qu'elle fournit ne sont pas non plus vendues sans discernement sur le marché libre des pays bénéficiaires. Au contraire, elle est acheminée vers des groupes bien précis de bénéficiaires qui ne disposent pas du pouvoir d'achat nécessaire pour acheter les aliments mais qui sont capables d'en tirer parti au service d'objectifs bien définis, dans le cadre de projets de développement économique ou social. Ces projets portent par exemple sur la protection maternelle et infantile, sur l'alimentation scolaire, sur des travaux à fort coefficient de main-d'oeuvre, tels que reboisement, construction de routes d'accès, de logements simples ou de bâtiments communautaires, ainsi que sur des plans de développement laitier et de stabilisation des prix. Le document ERC 72/8 vous donnera une ventilation plus détaillée des divers types de projets bénéficiant de l'aide du PAM.

Sur le montant total de l'aide du PAM approuvée à ce jour, 10 pour cent environ sont allés à des pays de la région Europe, mais la majeure partie de cette assistance a été engagée au cours des premières années d'activités. Dans tout le système des Nations Unies, l'accent est mis de plus en plus sur l'assistance aux pays les moins développés, et nous pensons donc que la proportion de l'aide du PAM destinée aux pays européens diminuera. Au contraire, le rôle de la région Europe à l'égard du Programme est devenu celui d'un donateur principal.

A ce propos, je tiens à compléter et à mettre à jour le document relatif au PAM. Après le moment où il a été rédigé, la Conférence des contributions s'est tenue à New York au début de 1972; elle portait sur les contributions au Programme pour la période biennale 1973-74. Les promesses de contributions annoncées lors de cette conférence s'élèvent au total à quelque 266 millions de dollars, ce qui représente une augmentation notable par rapport au

total des contributions promises pour la période 1971-72. Il est encourageant pour nous de constater que de nombreux pays donateurs continuent d'appuyer le Programme et, à chaque conférence des contributions, augmentent régulièrement le montant de leurs promesses. Le principal donateur reste les Etats-Unis, suivis par le Canada, mais nous avons été particulièrement heureux d'enregistrer la participation accrue de nombreux pays européens. Parmi les principaux donateurs, si l'on compare les promesses de contributions pour la période triennale 1963-65 avec celles de la période biennale 1973-74, nous relevons certaines augmentations très remarquables. Bornons-nous à quelques chiffres: Danemark, d'environ 1,8 million de dollars à plus de 23,5 millions; Pays-Bas, de 2,5 millions de dollars environ à 16,3 millions; Suède, de 2 millions à 14 millions; Norvège, de 1,7 million environ à 8,3 millions.

J'ai dit que nos ressources totales avaient augmenté; il me faut maintenant ajouter quelques ombres au tableau. S'il est vrai que les contributions promises au Programme pour la période 1973-74 - et qui représentent au total 266 millions de dollars - ont atteint un niveau plus élevé que pour les périodes de contributions précédentes, elles restent très inférieures à l'objectif de 340 millions de dollars convenu par le Comité intergouvernemental du Programme en 1971 et approuvé par le Conseil de la FAO et l'ECOSOC. Cet objectif lui-même, vous vous en souvenez peut-être, est très en deçà du chiffre de 600 millions de dollars, qui représente la capacité d'absorption du PAM selon l'estimation avancée par le Comité intergouvernemental dans son rapport de 1970 à l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'aide alimentaire et les questions connexes pendant la deuxième décennie du développement (document WFP/IGC: 17/5 Rev. I).

Dans la liste des principaux donateurs pour la période 1973-74, on ne peut pas ne pas remarquer l'absence de la France et de la Communauté économique européenne. J'ai cependant plaisir à rappeler ici que la CEE a fourni une contribution de plus de 69 millions de dollars pour la période 1969-70 et de plus de 15 millions de dollars à ce jour pour la période de contributions en cours. On peut donc à juste titre ranger la CEE parmi nos principaux donateurs. Aucune contribution n'a encore été annoncée pour la période 1973-74, mais nous savons que la possibilité d'une contribution importante est à l'étude, et je saisis cette occasion pour exprimer notre sincère espoir que le Conseil des Ministres l'approuvera sous peu. L'absence de participants tels que la CEE et la France se fait douloureusement sentir, notamment en raison d'un autre fait nouveau que je crois devoir vous signaler.

Comme je l'ai déjà dit, le total des contributions promises au Programme a augmenté au cours des ans, bien qu'il demeure inférieur aux besoins, mais la gamme des produits mis à la disposition du PAM s'est rétrécie. Elle s'est rétrécie jusqu'à un point où, pour préparer de nouveaux projets, nous ne pouvons guère tabler que sur quelques produits (principalement céréales, aliments mélangés et huile comestible), alors que font cruellement défaut les aliments riches en protéines qui seraient très nécessaires, et en particulier le lait. Officiellement et officieusement, tout le monde se dit préoccupé par la malnutrition, et c'est ce que font tous les organismes qui s'occupent du progrès économique et social des pays en développement, et au premier chef l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette pénurie d'aliments riches en protéines impose au Programme des contraintes graves. En raison de ces limitations, le Programme n'est actuellement pas en mesure de stimuler aussi vigoureusement qu'il le faudrait des entreprises qui réduiraient l'"écart protéique", tout au moins en fournissant une alimentation de supplément aux groupes les plus vulnérables, jusqu'à ce que les pays en développement puissent couvrir leurs besoins essentiels à l'aide de leurs ressources intérieures.

Le PAM est profondément reconnaissant de l'appui généreux qu'il a reçu depuis près de dix ans qu'il existe. Cet appui, nous pouvons bien le supposer, témoigne aussi de la confiance que les donateurs placent dans le Programme et dans la manière dont il fonctionne. Nos opérations se fondent sur le principe de la complémentarité, c'est-à-dire qu'il s'agit de subvenir aux besoins de groupes bénéficiaires déterminés, qui autrement n'auraient pas reçu une alimentation suffisante. Autrement dit, les bénéficiaires sont ceux qui ne sont pas en mesure de satisfaire à tous leurs besoins nutritionnels par des achats réguliers sur le marché. Ainsi donc, la commercialisation normale, les structures normales des échanges et du commerce ne sont pas perturbées. Assurément, la fourniture de disponibilités alimentaires, qui autrement ne seraient pas commercialisables, au service du développement économique et social par l'intermédiaire du PAM, représente une formule beaucoup plus acceptable que l'injection de ces disponibilités sur le marché mondial.

Merci, Monsieur le Président.

ANNEX VI

LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Rome, 15.11.1972

Roma, 15.11.1972

MEMBER NATIONS - ETATS MEMBRES - ESTADOS MIEMBROS

AUSTRIA - AUTRICHE

Delegate: H. REDL
 Official in charge of FAO matters, Vienna
 Austrian FAO Committee

Alternate: K. HAAS
 Permanent Representative of Austria to FAO Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Délégué: R. VAN HAUWERMEIREN
 Ambassadeur de Belgique auprès de la FAO Rome

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE - CHECOSLOVAQUIA

Delegate: M. MILAN
 Third Secretary at the Czechoslovak Embassy Rome

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Delegate: T.J. JALKANEN
 Permanent Representative of Finland to FAO Rome

FRANCE - FRANCIA

Délégué: A. de SCHONEN
 Ministre plénipotentiaire, Représentant permanent Rome
 de la France auprès de l'OAA

Suppléant: P. HALIMI
 Administrateur civil, Chargé des Affaires Paris
 générales et des Organisations internationales

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D' -
ALEMANIA, REPUBLICA FEDERAL DE

Delegate: E. LÜHE
 Regierungsdirektor, Alternate Permanent Represent-
 ative of the Federal Republic of Germany to FAO Rome

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Associate: L. VEKONY
Permanent Representative of Hungary to FAO Rome

ISRAEL

Delegate: E. ZIPPORI
Permanent Representative of Israel to FAO Rome

ITALY - ITALIE - ITALIA

Delegate: O. BORIN
Ambassador, Permanent Representative of Italy to FAO Rome

Alternate: N. OLIVETTI
Counsellor, Alternate Permanent Representative of
Italy to FAO Rome

MALTA - MALTE

Delegate: V.J. GAUCI
Counsellor, Embassy of Malta Rome

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate: S. KUBAS
Alternate Permanent Representative of Poland to FAO Rome

PORTUGAL

Delegate: L. MATHIAS
Permanent Representative of Portugal to FAO Rome

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Delegate: P. CELAN
Premier Secrétaire
Ambassade de la République socialiste de Roumanie Rome

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Delegado: A. FERNANDEZ Y GONZALEZ
Representante Permanente de España ante la FAO Rome

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate: E. CORNELL
Permanent Representative of Sweden to FAO Rome

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Delegate: T. BLEDA
Permanent Representative of Turkey to FAO Rome

Alternate: K. BEDESTENCI
Agricultural Counsellor, Turkish Embassy Rome

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO.

Delegate: W.G. LAMARQUE
Permanent Representative of the United Kingdom to FAO Rome

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Delegate: B. CRNJAK
First Secretary at Yugoslav Embassy Rome

OBSERVER NATIONS - ETATS OBSERVATEURS - ESTADOS OBSERVADORES

FAO Member Nations from other regions
Etats Membres de la FAO d'autres régions
Estados Miembros de la FAO de otras regiones

CANADA

H.E. RYAN
Permanent Representative of Canada to FAO Rome

JAPAN - JAPON

C. NAGATA
Counsellor and Permanent Representative of Japan to FAO Rome

NEW ZEALAND - NOUVELLE ZELANDE - NUEVA ZELANDIA

G.J. BATTEN
Agricultural Adviser to the New Zealand High Commission London

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE - ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

P.J. BYRNES
Permanent Representative of the United States of America to FAO Rome

Member Nations of the United Nations
Etats Membres des Nations Unies
Estados Miembros de las Naciones Unidas

U.S.S.R. - U.R.S.S. - U.R.S.S.

Y. BORISSENKO
Member of the U.S.S.R. Embassy Rome

Permanent Observer of the Holy See - Observateur permanent du Saint-Siège -
Observador Permanente de la Santa Sede

Mgr. A. FERRARI TONIOLO
Observateur Permanent du Saint-Siège auprès de la FAO Cité du Vatican

